

Chaville

N° 87
FÉVRIER 2011

M a g a z i n e

A heart shape is formed by several sticks of varying lengths and textures, arranged on a dark, textured stone wall. The heart is positioned in the center of the page. Green leaves from a tree branch are visible on the left and right sides of the wall, framing the heart.

FISCALITÉ LOCALE
BAISSE DE 5%

ZAC DU CENTRE VILLE
26 DOSSIERS DE
CANDIDATURE EN PISTE

FISAC
UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT
DES COMMERCES

6. À la Une

Les vœux du maire à l'Atrium

Retour en images

8. Qualité de la Ville

Interview de Christophe Tampon-Lajarriette

ZAC du centre ville :

26 dossiers de candidature en piste

Fiscalité locale

Interview d'Annie Ré :

"Nous avons passé un cap"

Petite enfance

Nouveau : une micro-crèche

à la Mare Adam

15. Culture / Art de vivre

Théâtre

Vers toi terre promise, le 2 février

à l'Atrium

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Zoom sur

Le Club de Tennis de Chaville

22. Initiatives

"Sport Éduc"

Bénévoles : les jeunes collégiens

ont besoin de vous !

26. Entreprendre à Chaville

FISAC

Un outil d'accompagnement des évolutions du secteur du commerce, de l'artisanat et des services

28. Grand Paris Seine Ouest

30. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



6

Les vœux de Jean-Jacques Guillet :

"2011 sera l'année d'un tournant pour Chaville".



11

Les inscriptions à la brocante de Chaville du 3 avril ont commencé.

Ne tardez pas !



13

Rendez-vous

le mercredi 2 février, à l'Atrium, pour admirer les œuvres des enfants des accueils de loisirs des Iris et des Jacinthes.



21

Les jeunes marmitons

ont régalé leurs convives au cours d'un apéritif dînatoire le 23 décembre à l'Atrium.



24

Les associations chavilloises

se sont mobilisées pour le Téléthon le 5 décembre.



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillots,

C'est un bon millier de Chavillois qui se pressait, le 8 janvier dernier, à l'Atrium, pour la réception donnée par la municipalité à l'occasion des vœux de nouvelle année. Nombreuses étaient également les personnalités. Cette affluence est révélatrice du sentiment général qui prévaut parmi nos concitoyens et que j'ai voulu traduire dans mon allocution : Chaville va vivre en 2011 un tournant historique.

Après des années d'atermoiements et de confusion, l'aménagement du centre-ville commence. Sélectionnés par une commission où les Chavillois sont largement majoritaires, aux côtés des représentants de la Communauté d'Agglomération, de l'architecte des bâtiments de France et d'autres experts, les opérateurs seront choisis avant le printemps. Il est significatif que des architectes de renom se soient mobilisés pour présenter des projets. Eux aussi, comme nous tous, croient au renouveau de Chaville.

La certitude d'un rapide changement a d'ores et déjà des conséquences heureuses pour la ville. Longtemps, on a pu déplorer le déclin du commerce chavillois. Or celui-ci est en train de renaître. Notre ville redevient attractive et la mise en place d'outils performants au service des activités économiques accompagne un mouvement désormais bien engagé. L'installation, dans le courant de l'année, d'une enseigne Casino de 1300 m², dans les locaux réaménagés de l'ancienne succursale Citroën, va donner une nouvelle dynamique au secteur de la Pointe. Un Bio-Coop, une poissonnerie vont compléter utilement l'offre dans le secteur Passerelle-Porte Dauphine de l'Avenue Roger Salengro. Dans le centre, un fleuriste s'installera au Puits-sans-Vin et le buraliste rouvrira dans les semaines prochaines.

L'aménagement de l'Avenue Roger Salengro, qui se réalisera dès 2012, permettra de surcroît un stationnement de surface plus facile et, pour les piétons, une circulation plus agréable. Rue de Jouy, en

collaboration avec Viroflay, une requalification de la voirie va également conforter le caractère commercial et l'animation de ce quartier très vivant.

Oui, Chaville va changer à partir de cette année mais, surtout, va retrouver son âme. À la différence de ce qu'elle a connu jadis, c'est un urbanisme de qualité, respectueux de l'identité et de la tradition de la ville qui est mis en œuvre.

L'adoption du Plan Local d'Urbanisme, à la fin de 2011, consacrera celles-ci, à l'issue d'une concertation que je souhaite la plus large possible. Les grandes orientations de ce PLU, qui seront établies dans un Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) seront débattues dès le 7 février, au Conseil Municipal. Respectueuses de la synthèse des États Généraux, je ne doute pas qu'elles rencontrent un large consensus parmi nos concitoyens.

Simultanément, la situation financière de la ville connaît un net redressement. Celui-ci a été obtenu grâce à une maîtrise très volontaire des dépenses publiques. En deux ans, les charges de personnel, à périmètre constant, ont baissé, ce qui est suffisamment rare dans les collectivités locales pour être souligné. Exceptionnel également est le fait de conjuguer maîtrise des dépenses publiques et effort d'équipement. Celui-ci est sans précédent, le plus important des Hauts-de-Seine. La déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC du Centre-Ville explique ce phénomène qui nous permet d'investir immédiatement sans nous endetter.

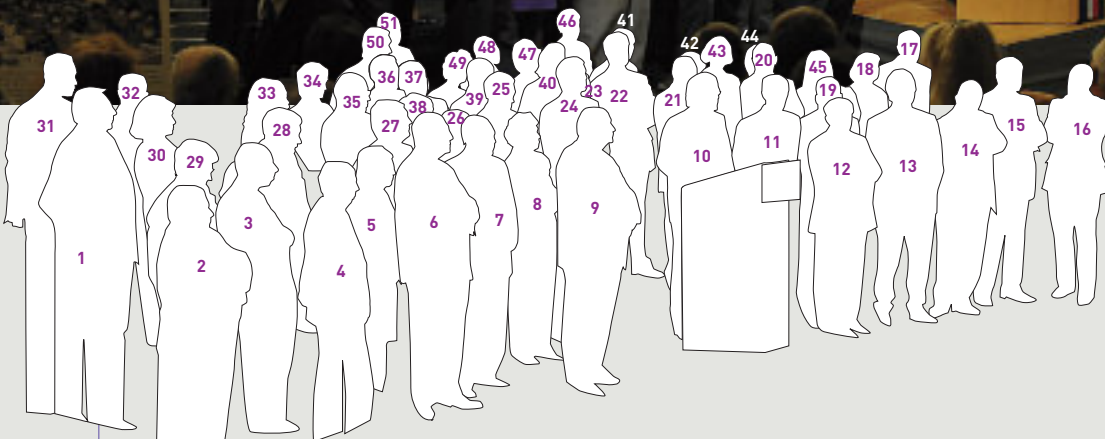
Cette bonne santé financière m'a permis d'annoncer une baisse significative des taux de fiscalité (- 5 %) dès 2011. Elle devrait se reproduire en 2012. La municipalité respecte ainsi les engagements qu'elle avait pris auprès des Chavillois en 2009.

Avec mes sentiments sincères.

VŒUX DU MAIRE JEAN-JACQUES GUILLET

“2011 SERA L'ANNÉE D'UN TOURNANT POUR CHAVILLE”

Samedi 8 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, présentait ses vœux à la population au centre culturel de l'Atrium, en présence de personnalités du monde politique et associatif. De nombreux Chavillois ont assisté à cette cérémonie avant de partager la traditionnelle galette géante. Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a défini l'année 2011 comme celle d'un "tournant dans l'histoire de Chaville", en soulignant les attraits qui confèrent à notre commune sa qualité de vie. Il a par ailleurs annoncé une baisse des taux de fiscalité locale de 5% en 2011, permise par "l'effort de gestion particulièrement rigoureux, conjugué aux recettes de vente des charges foncières".



1 Jean-Claude Guignard, vice-président du Sigeif; **2** Jean-Claude Orsini, conseiller municipal de Vélizy; **3** Daniel Goupillat, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine; **4** Daniel Courtès, conseiller général; **5** Nicole Goueta, vice-présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine; **6** Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine; **7** Hervé Marseille, maire de Meudon, vice-président du Conseil général; **8** Christiane Barody-Weiss, conseiller général du canton de Chaville, maire de Marnes-la-Coquette; **9** André Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux; **10** Jean-Jacques Guillet; **11** Jacques Gautier, sénateur-maire de Garches; **12** Roger Karoutchi, ancien secrétaire d'État, ambassadeur auprès de l'OCDE; **13** Denis Badré, sénateur-maire de Ville-d'Avray; **14** Philippe Laurent, maire de Sceaux, conseiller général; **15** François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres; **16** Olivier Lebrun, maire de Viroflay; **17** Jacques Bisson, conseiller municipal; **18** Hélène Prouteau, maire adjoint; **19** Pierre-Christophe Baguet, député-maire de Boulogne-Billancourt, prési-

dent de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest; **20** Hubert Panissal, conseiller municipal; **21** Pierre Bourgoin, directeur général de l'Office Habitat 92; **22** Hervé Lièvre, premier maire adjoint; **23** Jocelyne Quoniam, conseiller municipal; **24** Philippe Pemezec, maire du Plessis-Robinson, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine; **25** Bernard Gauducheau, maire de Vanves, conseiller régional d'Île-de-France; **26** François-Marie Pailler, maire adjoint; **27** Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint; **28** Éric Berdoati, maire de Saint-Cloud; **29** Odile Fourcade, conseiller général; **30** Nelly Florent, conseiller municipal; **31** Thierry Besançon, conseiller municipal; **32** Jean Levain, conseiller municipal; **33** Anne-Louise Mesadiou, conseiller municipal; **34** Armelle Tilly, maire adjoint; **35** Jacques Rivier, conseiller municipal; **36** Maurice Blandeau, conseiller municipal; **37** Jean-Pierre Bouniol, conseiller municipal; **38** Catherine Griveau, conseiller municipal; **39** Claude Labille, conseiller municipal; **40** Isabelle Debré, sénateur des Hauts-de-Seine; **41** Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal; **42** Carole Mignard, conseiller municipal; **43** Annie Ré, maire adjoint; **44** Brigitte Pradet, conseiller municipal; **45** Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint; **46** Geneviève Daël, maire adjoint; **47** Anne Brossollet, conseiller municipal; **48** Bérengère Le Vasseur, conseiller municipal; **49** Marie-Sabine Gavois, conseiller municipal; **50** Pierre de Saint-Sernin, conseiller municipal; **51** Gilles Cothenet, conseiller municipal.



1



2



3



4

- 1 Jean-Jacques Guillet, lors de son allocution
- 2 François Kosciusko-Morizet, Hervé Lièvre, Héléne Prouteau, Annie Ré
- 3 Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel
- 4 Brigitte Pradet, Claude Labille, Maurice Blandeau
- 5 André Santini, Hervé Marseille, Jean-Jacques et Françoise Guillet
- 6 Pierre Levi-Topal, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp
- 7 Jean-Jacques Guillet découpe la galette avec M. Violeau et Françoise Guillet
- 8 Jacques Bisson
- 9 Roger Karoutchi accueilli par Armelle Tilly et François-Marie Pailler
- 10 Le commandant de police Bekart, François-Marie Pailler
- 11 Patrick Strzoda, préfet des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet
- 12 Michel Bès, Patrick Gauchet, directeur de cabinet du maire, Christiane Barody-Weiss
- 13 Hervé Marseille, André Santini
- 14 Michel Barrier, premier maire adjoint de Sèvres, Jean-Jacques Guillet
- 15 Bernard Gauducheau, Isabelle Debré, Jean-Jacques Guillet
- 16 Un pianiste assurait l'ambiance musicale à l'Atrium
- 17 Le commandant de police Jacquet, Jean-Jacques Guillet
- 18 L'équipe de la MJC, Hervé Lièvre
- 19 Jean-Pierre Bouniol, Christiane Barody-Weiss, Pierre Bourgoïn
- 20 Denis Badré, Jean-Jacques Guillet
- 21 Adeline Baumgartner, directrice générale des services de Chaville, Annie Ré
- 22 Carine, Philippe Pemezec et leur fils
- 23 Hubert Panissal et son épouse
- 24 Richard Alvarez
- 25 Geneviève Daël
- 26 Franck Lageon, Nelly Florent
- 27 Jacques Rivier, Christophe Tampon-Lajarriette
- 28 Jean-Jacques et Françoise Guillet, Éric Berdoati
- 29 Père Hugues de Woillemont, Hervé Meudic



5



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



23



24



26



27



28



29

ZAC DU CENTRE VILLE 26 DOSSIERS DE CANDIDATURE EN PISTE



TROIS QUESTIONS À...
**CHRISTOPHE
TAMPON-LAJARRIETTE,**
**MAIRE ADJOINT
DÉLÉGUÉ À
L'URBANISME**

Pouvez-vous nous faire un point rapide sur l'évolution des travaux du nouveau centre ville ?

Actuellement, tout se déroule comme prévu. Les travaux ont débuté en novembre dernier par la démolition des derniers boxes qui se situaient en bordure du nouveau groupe scolaire. L'ancienne école des Pâquerettes et les pavillons qui se situent le long de la rue de la Bataille de Stalingrad sont en cours de désamiantage avant démolition. La démolition de cette ancienne école permettra d'aménager, dès le printemps prochain, une nouvelle cour de récréation pour le nouveau groupe scolaire.

En bref

> Un point sur les travaux

- Deux passages piétons ont été aménagés rue du Pavé des Gardes. Ils ont été réalisés et financés par le Conseil général des Hauts-de-Seine.
- Les travaux de reconstruction de la voirie rue du Coteau se sont terminés en fin d'année ; leur financement a été assuré par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest.
- L'enfouissement des réseaux (électriques et Télécom) rue Lammenais s'est achevé mi-janvier.
- Sur l'avenue Roger Salengro, un nouveau feu tricolore a été installé devant le Monoprix par le Conseil général du 92. Un nouveau passage piéton y sera prochainement aménagé, permettant un accès sécurisé au nouveau groupe scolaire.
- Les travaux au 1500, avenue Roger Salengro ont débuté en décembre dernier. Y seront construits un immeuble d'habitation de 15 logements et trois maisons de ville accolées, un commerce en rez-de-chaussée, ainsi qu'un parc de stationnement d'un niveau en sous-sol. Le maître d'ouvrage est l'entreprise Bouygues Immobilier.

Cette première phase de travaux préparatifs se déroulera jusqu'en mars avec la démolition de l'ancienne école Paul Bert.

Et en ce qui concerne la construction, où en êtes-vous ?

Avant de penser aux constructions, il faut d'abord que la ville attribue les droits à construire et fasse une sélection rigoureuse des projets et des équipes chargées de les réaliser.

En novembre dernier, nous avons lancé un appel d'offres pour l'attribution de ces droits à construire sur la ZAC du centre ville îlot par îlot : Paul Bert, Stalingrad et les Coteaux. Le cahier des charges comportait des obligations très strictes. Les candidats devaient notamment s'engager à respecter la Charte de la ZAC qui définit un certain nombre de contraintes sur le plan architectural et environnemental.

Néanmoins, malgré ces contraintes, ce sont finalement 26 dossiers de candidature et 26 projets qui ont été déposés par 15 équipes de promoteurs-architectes parmi les plus grandes signatures de la place : 11 propositions ont été faites pour l'îlot Paul Bert, 7 pour Stalingrad et 8 pour les Coteaux. Le nombre très important de ces offres est une chance pour

Chaville et atteste de l'attractivité de notre ville... Mais la sélection des lauréats n'en sera que plus difficile !

Quelles sont les prochaines étapes ?

Les offres sont actuellement en cours d'analyse. La commission d'évaluation des projets se réunira les 9 et 10 février prochains sous la présidence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, vice-président de GPSO en charge des opérations communautaires d'aménagement. Cette commission comprend 26 membres (voir liste complète sur le site de la ville www.ville-chaville.fr, ndlr).

Cette commission procédera à une première sélection et les lauréats seront finalement désignés début mars. Ainsi, dès le mois de mars, les Chavillois pourront découvrir les premières "images" du futur centre ville. Les permis de construire seront instruits d'ici l'été et les premiers travaux de construction devraient donc pouvoir démarrer fin 2011.

On le voit, comme toujours en matière d'aménagement, après de longs mois de conception, de concertation et de procédures diverses, les choses concrètes vont désormais pouvoir s'enchaîner très rapidement. ■

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une réunion publique sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'urbanisme (PLU) de Chaville se tiendra le jeudi 10 février, à 19 h, en mairie.

Le PADD détaille les ambitions du projet de la Ville qui seront ensuite traduites dans le document réglementaire. Son contenu fera par ailleurs l'objet d'un débat en séance du Conseil municipal le lundi 7 février.

Ce document, clé de voûte du PLU, est en cours d'élaboration.

Vos apports et suggestions pourront être pris en compte dans le cadre de la concertation jusqu'à l'arrêt du document prévu mi 2011.

VIDÉOPROTECTION À CHAVILLE GARANTIR LA SÉCURITÉ DE CHACUN



Le 6 décembre dernier, une convention relative à la vidéo-surveillance a été signée par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Patrick Strzoda, préfet des Hauts-de-Seine, en présence de François-Marie Paillet, maire adjoint délégué à la sécurité et de nombreux élus. Elle a pour objet l'installation de nouvelles caméras de surveillance à Chaville, afin de garantir la tranquillité de chacun.

Partenariat entre la commune et l'État, cette convention vise à prévenir d'éventuelles incivilités à Chaville par l'installation de caméras de surveillance placées dans des endroits stratégiques.

La Ville de Chaville va désormais autoriser l'accès aux images et enregistrements aux agents de la Police nationale. Concrètement, le visionnage des enregistrements municipaux reviendra aux officiers de police judiciaire du commissariat de Sèvres.

Ce dispositif n'a pas pour objectif de favoriser une intervention policière en tant réel en cas d'infraction, mais d'apporter une preuve lors d'une enquête. Enregistreur 24h/24, les caméras placées à Chaville avaient notamment permis de retrouver le voleur de la sculpture de



David Clavière, directeur de cabinet du préfet, et Jean-Jacques Guillet.

l'Hommage aux morts du génocide arménien, située à l'angle des rues Carnot et Paul Vaillant-Couturier.

Ce système vient compléter un dispositif de prévention déjà mis en place sur la commune par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) depuis 2008.

À la suite de la signature de cette conven-

tion, d'autres caméras devraient être installées à Chaville d'ici avril prochain afin de garantir la tranquillité des administrés. L'extension de ce dispositif sera en partie financée par l'État et le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Le département s'équipe en vidéo-surveillance

22 des 36 communes des Hauts-de-Seine ont installé des caméras sur leurs voies publiques ou bâtiments communaux. Le département souhaite par ailleurs multiplier les signatures de convention entre l'État et les communes. Actuellement, sept villes ont signé une convention similaire à celle de Chaville au sein du département. ■

Rens.: Bruno Quétil, responsable de la Veille urbaine, au 01 41 15 82 09 ou par mail b.quetil@ville-chaville.fr

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

LA PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE DÉBOÛTE CHAVILLE DE SA DEMANDE

La Ville de Chaville n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par la préfecture des Hauts-de-Seine, pour la période de sécheresse survenue suite à une forte vague de chaleur, du 15 au 20 août 2009. Des mouvements de sols, causés par cet épisode de sécheresse, avaient aggravé ou provoqué des fissures dans les habitations de certains particuliers à Chaville. Ceux-ci, après avoir constaté des dommages, avaient envoyé une déclaration de sinistre à la Direction de l'Aménagement urbain de la Ville de Chaville. La commune s'était ensuite chargée d'instruire un dossier complet et de transmettre au préfet des Hauts-de-Seine une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la période estivale 2009.

Au regard des dispositions de l'article L. 125-1 du Code des Assurances, la préfecture des Hauts-de-Seine a informé la commune en décembre dernier qu'elle n'avait pu obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. L'arrêté interministériel du 13 décembre 2010 est paru au Journal Officiel du 13 janvier 2011.

Rens.: Direction de l'Aménagement urbain au 01 41 15 99 97.

Plus d'infos sur le site Internet www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr (rubrique Actions/ Sécurité et Prévention des Risques/Sécurité civile).



LA RÉSIDENCE "CHÂTEAU SAINT PAUL" INAUGURÉE

Le 16 décembre, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a inauguré la résidence "Château Saint Paul" située boulevard de la Libération, en présence de Christiane

Barody-Weiss, conseiller général et d'élus de la commune. Rappelons que la résidence comprend 203 logements neufs destinés aux jeunes actifs et étudiants. ■

“ NOUS AVONS PASSÉ UN CAP ”

À la veille du débat d'orientation budgétaire qui se déroulera le 7 février prochain à l'occasion du Conseil municipal et au lendemain de l'annonce par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, d'une diminution de 5 % des taux d'imposition locaux pour 2011, Annie Ré, maire adjointe déléguée aux Affaires financières et à l'exécution budgétaire, fait un point sur l'état des finances de la Ville.

Dans quel contexte abordez-vous le débat d'orientation budgétaire ?

Arrivés aux affaires en mars 2008, la Ville se trouvait dans une situation financière plus que préoccupante. Sa capacité d'auto-financement était négative. Elle ne disposait d'aucune épargne suffisante pour rembourser le capital de sa dette et donc, à plus forte raison, pour pouvoir investir.

Or, face à nous, nous avons, d'une part, à financer la construction du nouveau groupe scolaire pour 17 millions d'euros, alors que la Ville ne disposait que de deux millions d'euros de subvention et d'autre part, nous héritions d'un projet de ZAC pour lequel la Ville avait déjà beaucoup investi mais dont le programme, qui privilégiait les mètres carrés de bureaux, n'était viable ni sur le plan économique ni sur le plan financier.

C'est dans ce contexte tendu que nous avons décidé d'augmenter les taux d'imposition locaux. Il s'agissait de retrouver rapidement de quoi financer les investissements programmés, notamment le nouveau groupe scolaire. Mais je rappelle que, dès l'annonce de l'augmentation de ces taux, Monsieur le Maire avait clairement indiqué qu'ils baisseraient à nouveau dès que la situation le permettrait. C'est ce qu'il a annoncé à l'occasion de la cérémonie des vœux. Il s'agissait de passer un cap.

Comment avez-vous passé ce cap ?

En moins de deux ans, nous avons beaucoup avancé. Nous nous sommes efforcés notamment de développer des stratégies permettant d'inverser la situation dans laquelle la Ville risquait de s'enfoncer.

Ainsi, au niveau de la gestion de la Ville par exemple, nous nous sommes attachés à maîtriser les charges à caractère général et les charges de personnel sans toutefois diminuer ni la qualité ni la quantité de l'offre de services. Ce que chacun peut constater aujourd'hui.

Mais le facteur clé de l'amélioration de l'état de santé des finances de la Ville est la déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC du centre ville. Grâce à cette déclaration, nous avons pu disposer par anticipation d'une trésorerie qui nous a permis d'envisager sereinement les énormes charges financières liées à la ZAC.

Elle nous permet en effet de récupérer, dès 2010, 23,5 millions d'euros correspondant à la vente des terrains situés dans le périmètre de la ZAC. Cette somme sera versée par tranche jusqu'en 2013, ce qui permettra à la Ville de rembourser en 3 ans le prêt relais nécessaire à la construction du groupe scolaire au fur et à mesure des encaissements en évitant un emprunt à long terme.

Il faut souligner que le transfert de la ZAC du centre ville à la Communauté d'agglomération n'aurait certainement pas abouti sans la détermination de Jean-Jacques Guillet à défendre ce projet.

Comment se présente le budget 2011 ?

Le budget 2011 se présente plutôt bien. Le travail de tous porte ses fruits. L'exécution budgétaire 2010 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de près de 2,5 millions d'euros.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'obtention de ce résultat. En premier lieu, une bonne tenue des budgets de fonctionnement et de personnel. Ce qui



démontre, une fois de plus, qu'avec une offre de service constante en qualité, comme en quantité, il y avait encore, en mobilisant l'imagination et la compétence des services, des gisements d'économie à exploiter.

D'autre part, et c'est une bonne nouvelle, les recettes de fonctionnement seront améliorées par rapport aux prévisions. En effet, le produit des droits de mutation, que nous avons évalué avec prudence par rapport au produit de 2009, atteint le double des prévisions.

Outre la ZAC, le Plan pluriannuel d'investissement sera tenu, avec notamment la rénovation d'ici la fin du mandat de tous les groupes scolaires élémentaires et la réalisation de travaux importants dans au moins deux écoles maternelles, ainsi que la réfection des bulles couvrant les tennis.

Nous pouvons donc aujourd'hui envisager l'avenir avec confiance et sérénité. C'est ainsi que Monsieur le Maire, lors des vœux aux Chavillois le 8 janvier dernier, a annoncé la baisse des taux de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxe foncière) dès cette année, et a sérieusement envisagé de maintenir une nouvelle baisse dans les mêmes proportions pour 2012, déjà prévue dans notre prospective. ■

BROCANTE DE CHAVILLE PENSEZ À VOUS INSCRIRE

La 27^e édition de la brocante de Chaville aura lieu le dimanche 3 avril, de 9 h à 19 h. Du fait des travaux en cours rue de la Bataille de Stalingrad, elle se déroulera sur l'avenue Roger Salengro (du Puits-sans-Vin à la Pointe de Chaville) et dans les jardins de l'hôtel de ville (pour la brocante des enfants).

Vous avez jusqu'au vendredi 11 mars pour vous inscrire. Sont prioritaires pour la réservation des emplacements: les Chavillois, les commerçants de la commune et les habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Les emplacements sont compris entre 2 et 8 mètres linéaires. Au vu du succès chaque année grandissant de la brocante de Chaville, il est impératif de s'inscrire au plus tôt.



Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la Ville www.ville-chaville.fr

Rens. : 01 41 15 40 00

ou par mail a.manckoundia@ville-chaville.fr

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LA TÉLÉVISION TOUT NUMÉRIQUE ?

En Île-de-France, la télévision est passée du signal analogique au signal numérique le 24 novembre dernier pour la chaîne Canal +. Ce changement interviendra également pour les cinq autres chaînes le 8 mars prochain.

Grâce à la télévision tout numérique, vous bénéficierez d'une meilleure qualité d'image et de son, ainsi que de 19 chaînes nationales gratuites, de chaînes locales et d'autres sur abonnement.

Comment passer au tout numérique ?

Vous n'êtes pas obligé de changer de poste de télévision, ni de supprimer votre antenne râteau. Il suffit de rac-



corder votre poste à un adaptateur TNT ou un décodeur dans le cas d'une souscription à une offre payante.

Les téléviseurs vendus depuis mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Ceux commercialisés depuis 1981 sont munis d'une prise

Péritel permettant d'y brancher un adaptateur TNT ou un décodeur.

France Télé Numérique, organisme d'État, vous propose une liste d'installateurs agréés. Si votre foyer ne reçoit que les six chaînes hertziennes, appelez France Télé Numérique pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'État pour passer au tout numérique. Attention, cette aide dépend du montant de vos revenus et de votre zone de réception de la TNT. ■

Renseignements: France Télé Numérique au 09 70 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site Internet www.tousaunumerique.fr

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES SANS ABRIS DÉSORMAIS GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION LA PARENTHÈSE

En décembre dernier, une convention a été passée entre le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chaville et l'association La Parenthèse pour l'accueil et l'hébergement des personnes sans abris, pour la période hivernale 2010-2011.

Situé au 22, rue de la Bataille de Stalingrad, un logement est mis à disposition de l'association par le CCAS. Jusqu'au 31 mars prochain, il sera ouvert du lundi au vendredi, de 17h30 au lendemain 8 h, et 24h/24 le week-end. L'orientation des personnes sans abri vers ce logement sera assurée par le CCAS.

Selon les termes de la convention, "le centre pourra accueillir cinq personnes en situation d'errance ou en rupture d'hébergement, dont les possibilités de réinsertion nécessitent une stabilisation de quelques mois pour permettre un soutien social dans leurs démarches". En effet, les personnes accueillies dans ce logement seront également accompagnées par les travailleurs sociaux de l'association La Parenthèse.

NOUVEAU UNE MICRO-CRÈCHE À LA MARE ADAM

La micro-crèche de la Mare Adam a ouvert ses portes le 4 janvier dernier. Grâce à l'implication de l'association Chaville micro-crèche et au soutien financier de la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, la municipalité lance aujourd'hui ce projet-pilote.

Depuis le 4 janvier dernier, une micro-crèche, pouvant accueillir dix enfants âgés de dix semaines à quatre ans, a ouvert rue de la Mare Adam.

“Jean-Jacques Guillet avait proposé ce projet dans son programme électoral pour permettre aux mamans d’allier vie professionnelle et familiale”, explique Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée à la Petite enfance. Mode de garde à mi-chemin entre la structure collective et la garde individuelle, cette micro-crèche est située rue de la Mare Adam, ce qui permet de proposer une offre de garde vers le quartier de l’Ursine, qui ne comptait pas jusqu’à présent de structure collective.

Louant un appartement de 94 m² auprès du bailleur social Opievoy, la municipalité a obtenu la visite d’agrément de la Protection maternelle infantile de Chaville, garantissant l’hygiène et la sécurité de la crèche. Subventionnée par la Caisse d’alloca-

tions familiales et le Conseil général des Hauts-de-Seine, “la micro-crèche de la Mare Adam est le fruit d’une année de travail et de collaboration”, se réjouit Catherine Baron, directrice du service Petite Enfance de la mairie. Projet-pilote, la micro-crèche de la Mare Adam pourrait donner lieu à la création d’autres crèches à Chaville d’ici cinq ans. En effet, cette crèche a la particularité de fonctionner grâce à l’implication des parents.

Un esprit d’équipe

La micro-crèche compte trois assistantes maternelles et un référent technique rémunérés par l’association, mais son fonctionnement - du recrutement à la commande des couches - est en grande partie assuré par les parents et Nicolas Tardieu, président de l’association. “C’est une équipe, un esprit collectif”, souligne Hélène Prouteau. Une convention de trois ans a été signée entre l’association et la munici-



palité, qui apporte une aide financière et matérielle. ■

Rens. : Virginie Verthy, service Petite enfance, au 01 41 15 47 75.

Micro-crèche de la Mare Adam,

1, rue de la Mare Adam. Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. Fermée en août.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Avant toute inscription, vous devez obligatoirement assister à l’une des réunions organisées par le service Petite enfance en mairie, tous les 1^{ers} mardis du mois, de 18 h à 19 h (hors vacances scolaires). Prenez ensuite rendez-vous avec le service Petite enfance, le vendredi, de 9 h à 12 h, pour la confirmation de naissance de votre enfant. Il sera alors inscrit sur la liste d’attente pour les différentes crèches de Chaville. Une place lui sera attribuée dans une crèche, en fonction des disponibilités.

CARTE FAMILLE VOUS POUVEZ EN FAIRE LA DEMANDE TOUTE L’ANNÉE

La Carte famille est destinée aux familles chavilloises, en fonction de leur composition (nombre d’enfants de moins de 20 ans) et de leurs ressources. La Carte Famille permet de bénéficier d’un tarif tenant compte des ressources de la famille pour certaines activités municipales: les accueils et activités sur

le temps périscolaire, la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les classes de neige... La Carte Famille vous donne également droit à des réductions sur l’inscription aux activités sportives et culturelles proposées par les associations chavilloises, ainsi que l’accès à certains dispositifs gérés par le CCAS.

Pour bénéficier de la Carte Famille, il vous suffit de présenter votre avis d’imposition 2010, votre notification CAF ou autre régime (MSA, SNCF) au Pôle accueil services de la mairie. Vous pouvez en faire la demande toute l’année. ■

Rens. : CCAS au 01 41 15 96 20. Inscriptions auprès du Pôle accueil services de la mairie au 01 41 15 40 00.

ÇA BOUGE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS !

De l'entretien du jardin pédagogique à une exposition sur le thème des arts, en passant par un spectacle autour du monde et des ateliers sur l'éducation canine, les enfants et animateurs des accueils de loisirs de Chaville ne chôment pas ! *Chaville Magazine* vous propose un tour d'horizon de ces activités en images.



> Le jardin pédagogique en pleine croissance !

Durant tout l'automne, une certaine effervescence a régné au jardin pédagogique, situé dans les jardins de l'ancienne Académie des Beaux-Arts. Sous la houlette de Perrine Chemel et Éric Laurent, deux animateurs "à la main verte", les enfants ont planté des bulbes de tulipes, crocus et narcisses, ont semé des graines d'épinards géants, des navets et des oignons... Sans oublier le désherbage, l'arrosage, le ramassage des feuilles pour le compost... Des mangeoires ont même été fabriquées et installées pour accueillir mésanges et pinsons dans le jardin. En prévision des beaux jours, 180 griffes de muguet ont été plantées. Rendez-vous au printemps pour un résultat tout en senteurs et couleurs !

> Atelier citoyenneté avec le Chien citoyen

Tout au long de l'année, les éducateurs

du Chien citoyen interviennent auprès des enfants de 7 à 10 ans de Ferdinand Buisson au cours d'un atelier de sensibilisation à la citoyenneté. À travers la pratique de l'éducation canine, les enfants apprennent progressivement des règles de conduite qui leur seront profitables, avec ou sans chien. Ces "petits éducateurs" peuvent ainsi expliquer à leurs camarades – et leurs parents ! – comment conduire Frisbee et Doudou, les "toutous" de cette opération.



> Les cultures du monde

C'est un véritable tour du monde que les enfants avaient organisé le 15 décembre dernier à Ferdinand Buisson. Vietnam, Antilles, Arménie, Mali, États-Unis, Italie, Costa Rica, Sénégal, Turquie, Brésil : les cultures du monde étaient à l'honneur. Une centaine d'enfants, de 6 à 12 ans, avaient réalisé une exposition de fresques et objets. Les parents ont ensuite découvert une pièce de théâtre spécialement créée pour l'occasion, *L'Empereur et le Rossignol*. ■

FERDINAND BUISSON SUR LA TOILE !

L'accueil de loisirs de Ferdinand Buisson a désormais son blog ! Infos pratiques, planning, diaporamas... les parents peuvent ainsi suivre pas à pas les activités de leurs enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires. "Grâce à la plateforme Chaville blog, nous disposons d'un outil de communication moderne et réactif", se réjouit Fabien Giraud, le directeur. "Les enfants prennent beaucoup de plaisir à mettre à jour le blog !" <http://ferdinandbuisson.chavilleblog.com>

"LEZ'ARTS ANIMÉS" LES JACINTHES ET LES IRIS EXPOSENT LEURS ŒUVRES À L'ATRIUM

Au cours du mois de janvier, Yoann Dhuez et Cécilia Bakaré, les directeurs des Jacinthes et des Iris, ont organisé des ateliers communs sur le thème des arts. Après plusieurs séances et une sortie au Jardin d'acclimatation pour découvrir le "laboratoire des couleurs", enfants et animateurs vous proposent une exposition intitulée

"Lez'arts animés". Peintures, mosaïques, poteries, objets en pâte à sel, dessins et autre "land art" (œuvres fabriquées à partir de végétaux ramassés dans la forêt), venez admirer leurs œuvres **mercredi 9 février, à partir de 16 h 45, à l'Atrium (espace Louvois).** ■

Les plus beaux tableaux seront ensuite exposés, dans le hall de la mairie, du 9 février au 2 mars.



PRÉVENTION ROUTIÈRE SENSIBILISER LES SENIORS

Le 21 décembre dernier, une vingtaine de seniors chavillois ont participé à un atelier de prévention routière, en mairie, organisé par le service Prévention-Sécurité, en collaboration avec le CCAS de Chaville.

Projection d'un film sur la sécurité routière, discussion autour du port de la ceinture de sécurité, révision du code de la route, essai de lunettes simulant une conduite en état d'ébriété : l'atelier "Les seniors de la route", animé par l'association Laser Europe, avait pour

but de favoriser l'autonomie au volant, le bien-être et la sécurité des conducteurs âgés. François-Marie Pailler, maire adjoint délégué à la Sécurité, et Armelle Tilly, maire adjoint déléguée aux Personnes âgées, ont également assisté à cet après-midi de prévention.

Les seniors face aux dangers de la route

Depuis le 1^{er} janvier 2010, 26 personnes ont trouvé la mort sur les routes des Hauts-de-Seine ; cinq d'entre elles



étaient des piétons âgés de plus de 70 ans. Avec l'âge, les perceptions peuvent se brouiller et la mobilité diminuer. De plus, le moindre choc peut devenir dramatique, voire fatal chez les seniors fragilisés. Il convient donc pour les piétons de respecter quelques règles d'or, parmi lesquelles : emprunter les passages piétons protégés, respecter la signalisation des feux, ne jamais forcer le passage, faire attention aux véhicules qui reculent... ■

LES ATELIERS ET PERMANENCES PROPOSÉS PAR LE CLIC ENTOUR'ÂGE

Le Centre local d'information et de coordination, le CLIC Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray, informe et oriente gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans.

> Atelier "Bien manger, bien bouger"

Cet atelier, animé par une nutritionniste-diététicienne, a pour but de connaître les principaux groupes d'aliments, les besoins spécifiques des seniors, les principes de base d'une alimentation équilibrée et de savoir comment pratiquer régulièrement une activité physique.

À partir du 4 mars, tous les vendredis, de 10 h à 12 h (gratuit).

> Atelier "Gymnastique et jeux corporels"

Stimulez vos capacités de concentration, de mémoire et de perception dans l'espace par des mouvements doux de sou-

plesse et de coordination. Animé par une psychomotricienne, cet atelier vous permettra de soulager les tensions musculaires, de travailler l'équilibre du corps et d'améliorer votre bien-être.

À partir du 1^{er} mars, tous les mardis, de 10h30 à 11h30 (tarif : 80 € les 10 séances).

> Permanence de France Alzheimer 92

L'association France Alzheimer 92 tiendra une permanence, mardi 15 février, de 14h30 à 17h30 (gratuit et sans inscription).

> "La fin de la vie, parlons-en"

Cette permanence d'accueil et d'écoute est individuelle et gratuite. Elle est

assurée par une personne spécifiquement formée à l'accompagnement et a lieu le 3^e jeudi de chaque mois, de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires).

> "Vieillir, parlons-en"

La participation au groupe est gratuite et envisagée lors d'un entretien individuel préalable. Une présence régulière est demandée, un lundi par mois, de 14 h à 16 h 30. ■

Renseignements et inscriptions sur l'ensemble de ces ateliers et permanences : 01 41 14 50 96.

CLIC Entour'âge
170, Grande Rue à Sèvres

LES ADIEUX À L'ANCIENNE ÉCOLE PAUL BERT

Vous avez été très nombreux à revenir sur les pas de votre enfance, à l'occasion d'une visite de l'ancienne école Paul Bert, en décembre dernier. Une vente du mobilier de l'école était également organisée le 15 janvier. Bancs, bureaux, chaises, tables d'écolier, lots de livres... une partie du patrimoine scolaire de Paul Bert appartient désormais aux anciens écoliers Chavillois.



En bref

> Des nouvelles des classes de neige

Depuis le mois de janvier jusqu'en mars, les écoliers de CM1 de Paul Bert, Ferdinand Buisson et Anatole France découvrent la station de Saint Jean de Sixt, en Haute-Savoie. Pour suivre les aventures de vos enfants en classe de neige, des photos seront affichées sur les portes des écoles Anatole France et Paul Bert ; celles de Ferdinand Buisson seront consultables sur le site Internet <http://buisson.chaville.free.fr>

VERS TOI TERRE PROMISE TRAGÉDIE "DENTAIRE" LE 2 FÉVRIER À L'ATRIUM

Mercredi 2 février prochain, l'Atrium présentera *Vers toi terre promise, tragédie "dentaire"*, une pièce de Jean-Claude Grumberg mise en scène par Charles Tordjman avec Philippe Fretin, Antoine Mathieu, Clotilde Mollet et Christine Murillo.

Ce spectacle, qui a été donné pour la première fois au théâtre Marigny en 2009, a reçu le Grand Prix du Syndicat de la Critique pour la meilleure création d'une pièce en langue française pour la saison 2008-2009. Son auteur, Jean-Claude Grumberg a reçu quant à lui le Molière 2009 du meilleur auteur francophone vivant pour cette pièce.

Des souvenirs douloureux évoqués avec humanité

Vers toi terre promise, tragédie "dentaire": drôle de titre pour une pièce de théâtre... Pourquoi "tragédie dentaire"? Certes, ce sous-titre quelque peu loufoque évoque des souvenirs bien douloureux... En fait, Jean-Claude Grumberg nous embarque dans une histoire vraie, un souvenir d'enfance.

L'histoire d'un couple de dentistes juifs chez qui il avait l'habitude de se rendre pour soigner ses dents juste après la guerre. Ce couple avait perdu ses deux filles. L'une avait disparu à Auschwitz, l'autre était entrée aux Carmélites... Dans la pièce, Jean-Claude Grumberg se garde bien de relater la vraie vie de ce couple. Il se sert de ses souvenirs pour évoquer la cruauté et l'absurdité de la situation avec humanité et tendresse.



Faut-il rire ou pleurer ?

Comment survivre à la disparition de ses enfants? Le deuil est-il possible? La foi offre-t-elle une porte de sortie? La pièce pose toutes ces questions graves sur un mode souvent absurde et loufoque.

Il y a quelque chose de Kafka quand ce couple, par exemple, est confronté au "service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation" ou quand il se heurte aux portes du couvent dans lequel est retirée leur fille. On ne sait plus s'il faut rire ou pleurer.

Dans les instants les plus terribles de la pièce, il y a toujours ce comique poétique à la "Marx Brothers" qui surgit et qui nous délivre du poids de l'angoisse. Pour Nathalie Simon (Figaroscope du 11 mars 2009), "c'est une pièce sucrée-salée, horriblement drôle. On rit de l'indicible. Désespérément. D'un rire salutaire. L'humour est déjà dans le sous-titre, *Tragédie dentaire*. L'espoir serait plutôt dans le titre *Vers toi terre promise*." ■

Mercredi 2 février, à 20h45, à l'Atrium.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

ÉGALEMENT À L'ATRIUM

Les nouvelles brèves de comptoir

"S'il nous reste une heure à vivre, ma femme elle range et moi je picole." Cette nouvelle création de Jean-Marie Gourio et de Jean-Michel Ribes est un pur moment de drôlerie et de surréalisme. Ces brèves de comptoir fascinent jusqu'au fou rire.

Judi 10 février, à 20h45.

O Positif

Volontairement éloigné d'une forme conceptuelle, le nouveau projet chorégraphique de Ballet Actuel, la compagnie dirigée par Nathalie Bard, est le reflet d'une identité de groupe "être ensemble". Il s'agit pour la chorégraphe et toute son équipe de révéler combien l'engagement physique est en étroite corré-

lation avec un engagement moral et fait sens au constat socio-économique du monde actuel. À travers ce spectacle, c'est un petit coin d'humanité que la compagnie souhaite partager avec le public.

Samedi 5 mars, à 20h45.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

LE DIRECTEUR DE L'ATRIUM ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CULTURELLE DE THÉÂTRES EN ILE-DE-FRANCE

En novembre dernier, Hervé Meudic, le directeur de l'Atrium, a été élu président de l'Association culturelle de théâtres en Ile-de-France (Actif). Pour *Chaville Magazine*, il revient sur le rôle de l'association dans la promotion du spectacle vivant.

Regroupant 25 directeurs de théâtres de tous les départements d'Ile-de-France (hors Paris intra-muros), Actif est un lieu d'échanges et de rencontres autour du spectacle vivant. Créée il y a une trentaine d'années, l'association a été relancée il y a 6-7 ans.

"Un des rôles essentiels d'Actif porte sur la création et la meilleure diffusion de spectacles vivants au sein et grâce à l'existence de ce réseau professionnel", explique Hervé Meudic. "Nous voyons près de 400 spectacles par an. Avec les programmateurs des salles du réseau, nous nous réunissons une fois par mois : nous échangeons nos points de vue sur les spectacles, afin de mutualiser leur diffusion." Grâce à ce dispositif, les salles membres d'Actif peuvent ainsi obtenir des tarifs plus intéressants pour l'achat des spectacles.



"Une grande coopérative"

"Actif est en quelque sorte une grande coopérative, toutes disciplines et tous publics confondus", souligne Hervé Meudic. Les programmateurs de spectacles "jeune public" se réunissent ainsi régulièrement. Il en va de même pour les régisseurs, qui échangent ainsi

leurs informations et leurs contacts sur divers sujets (intermittents, questions techniques...).

Les théâtres membres de l'association s'attachent également à développer des créations avec des compagnies, comme ce fut le cas en janvier 2010 avec *Le repas des fauves*, joué à l'Atrium. "C'est lors d'une lecture que nous avons découvert cette pièce, qui a depuis rencontré un véritable succès auprès du public."

Dans le même esprit, Actif monte en ce moment un projet d'accompagnement d'une ou deux compagnies au Festival d'Avignon. "Nous leur mettons "le pied à l'étrier" ; ce travail en réseau se fait dans une grande convivialité", conclut Hervé Meudic. ■

Plus d'infos sur Actif sur le site Internet www.actif-asso.fr

INSOLITE DÉCOUVREZ LA GASTRONOMIE MOLÉCULAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Dans le cadre de l'opération "La Science se livre" organisée par le Conseil général des Hauts-de-Seine et qui a cette année pour thème "La chimie du laboratoire au quotidien", la bibliothèque de Chaville vous invite, samedi 5 février, à découvrir la gastronomie moléculaire.



Au programme de cette journée qui sera animée par la troupe des "Atomes crochus" : deux ateliers "La chimie à la maison" et "La chimie dans votre assiette". Dans le premier atelier, réservé aux enfants à partir de 8 ans, le professeur "Avecdurecul" vous livrera quelques formules chimiques des produits du quotidien et vous apprendra, par exemple, à fabriquer de la limonade gazeuse sans

gaz ou à rattraper un gâteau par une simple petite intervention chimique...

Dans "La chimie dans nos assiettes", le deuxième atelier, pour les plus grands (à partir de 14 ans), il sera question de la place de la chimie dans notre alimentation. Cette question sera posée à travers des extraits de textes, de films et de fictions. La discussion guidée par un animateur sera ponctuée de mises en

situation et d'apports de connaissances. Objectifs : discuter et clarifier les caractéristiques des aliments selon trois axes, l'authenticité, du naturel au synthétique, la santé, du bénéfique au dangereux et les sens, de l'attrait au dégoût. ■

"La chimie à la maison" : samedi 5 février, de 10h à 11h et de 11h30 à 12h30, à l'Atrium

"La chimie dans nos assiettes" : samedi 5 février, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30, à l'Atrium

FORUM DES SAVOIRS DES ORIGINES DU MONDE À LA SITUATION DE L'INDE D'AUJOURD'HUI



Depuis le 6 janvier dernier, le Forum des savoirs a ouvert deux nouveaux cycles de conférences. Le premier, "L'esprit des lumières a-t-il encore un avenir ?" se prolonge jusqu'au jeudi 10 février, à 18h30, par une intervention de Jacques-Louis Perrin sur le thème de l'universalité des Lumières.

Jean Casteix, professeur d'histoire de l'architecture à l'École nationale d'architecture de Versailles achèvera quant à lui son cycle le mardi 8 février prochain, à 15h, par une conférence qui a pour titre "Comprendre le gratte-ciel, histoire en cinq tableaux, de Chicago à la Chine, de 1880 à 2010".

Le Forum des savoirs reprendra ses cycles de conférences à partir du mardi 1^{er} mars avec "Retour aux origines du monde", un cycle de cinq conférences au cours duquel des spécialistes de renom répondront à la question universelle des origines du monde à travers leur spécialité : cosmologie, biologie, paléontologie, géologie et géographie... Le jeudi 3 mars, nous partirons à la découverte de l'Inde et des Indiens. Un cycle de six conférences nous permettra de mieux comprendre l'histoire plurimillénaire du monde indien, sa capacité à intégrer les religions et les peuples qui font aujourd'hui sa force et son originalité dans le monde contemporain. ■

A u p r o g r a m m e

> Retour sur les origines du monde

MARDI 1^{ER} MARS, À 15H : Origine de l'univers, des galaxies et des étoiles, par Yann Nasera

MARDI 8 MARS, À 15H : L'origine de la vie, des récits mythologiques aux théories actuelles, par Marie-Christine Maurel

MARDI 15 MARS, À 15H : L'évolution et la biodiversité animale, par Didier Merle

MARDI 22 MARS, À 15H : Les variations climatiques depuis les origines du monde, par Frédérique Fluteau

MARDI 29 MARS, à 15h : La dérive des continents, par Marcella Cesaraccio

> Pour comprendre l'Inde... et les Indiens

JEUDI 3 MARS, À 18H30 : De l'Inde classique à l'Inde moderne, par Patrice Favaro

JEUDI 10 MARS, À 18H30 : Gandhi versus Nehru : deux visions de l'Inde, par Claude Markovits

JEUDI 17 MARS, À 18H30 : Les castes, par Gilles Tarabout

JEUDI 24 MARS, À 18H30 : Le travail des enfants en Inde, enjeux et perspectives, par Philippe Godard

JEUDI 31 MARS, À 18H30 : Le monde indien : quelles frontières ? par Gilles Boquerat

JEUDI 7 AVRIL, À 18H30 : L'Inde dans la mondialisation, par Jackie Assayad

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Vous pouvez vous inscrire à un cycle de conférences ou à une conférence à l'unité.

Le programme complet du Forum des savoirs est consultable sur le site Internet www.ville-chaville.fr et sur le blog www.forumdessavoirs.chavilleblog.com



AU CAFÉ DU FORUM LE 5 MARS "COMMENT ASSOUVIR SON BESOIN D'ÉCRIRE"

Pour son prochain rendez-vous, le Café du Forum accueillera Pascale Guillaumin, auteur chavilloise, samedi 5 mars, de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Atrium. Au cours de cette conférence-débat, elle abordera le thème de l'écriture.

Pourquoi écrit-on ? Comment surmonter les différentes difficultés ? Quels sont les plaisirs d'écrire ? Comment assumer sa passion de l'écriture ? Publier ou pas ? Pascale Guillaumin répondra aux questions qui taraudent les écrivains en herbe.

Après avoir vécu des années intenses dans l'univers du marketing, Pascale

Guillaumin aspirait à un monde plus authentique ; elle s'adonne désormais à l'une de ses passions en écrivant des romans, nouvelles et textes brefs. Elle a publié deux livres – *Dans les sillons du premier chapitre* et *Besoin d'écrire, désir de (se) dire* – dans lequel elle accompagne le lecteur dans son désir d'écrire. Parmi ses multiples activités, Pascale Guillaumin dispense des formations en entreprise et anime des ateliers d'écriture, notamment à la Villa Beausoleil. ■

Plus d'infos sur le site Internet www.pascale.guillaumin.eu.org



En bref

> **Expo photos**

Exposition photos de Florence Verrier "Corps-Raccord".

DU MERCREDI 2 AU DIMANCHE 13 FÉVRIER,

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

DU LUNDI AU DIMANCHE, DE 14H À 20H.

Rens. : 01 47 09 70 70.

> **Exposez vos œuvres à l'hôtel de ville !**

Artistes en herbe, amateurs ou confirmés, vous pouvez exposer gratuitement vos œuvres - peintures, photos... - dans le hall de l'hôtel de ville (entre 15 et 20 pièces pour une durée d'un mois environ).

Rens. : 01 41 15 40 22.

> **Rejoignez Les Amis du livre**

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

VENDREDI 4 FÉVRIER, À 14H30, À L'ATRIUM

(SALLE PAUL HUET) :

Métamorphoses d'un mariage de Sandor Marai et *Le désert de la grâce* de Claude Pujade-Renaud.

Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> **Lectures en anglais**

Organisée par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau.

SAMEDI 5 FÉVRIER, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM :

Découverte de la littérature sud-africaine.

> **Cours d'histoire de l'art**

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera deux cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :

- "La peinture hollandaise",

LUNDI 7 FÉVRIER, DE 19H À 21H :

- "Picasso, Matisse, à partir des années 1930", **LUNDI 28 FÉVRIER, DE 19H À 21H :**

Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure au 01 41 15 18 23.

> **Bibliothèque Sonore**

Si votre vue est insuffisante, la Bibliothèque Sonore met à votre disposition un choix de 1000 audiolivres sur CD MP3.

Rens. : 01 46 04 74 97 ou 06 07 75 37 72 ;

par mail advbs92b@club-internet.fr

À L'ATRIUM



Théâtre

> **Vers toi terre promise**

Une tragédie "dentaire" de Jean-Claude Grumberg.

En 1942, Charles Spodek - victime des lois antijuives - doit abandonner son cabinet de dentiste. Il le récupérera en 1945. Mais, entre-temps, une de ses filles a disparu en déportation tandis que l'autre a choisi d'entrer dans les ordres. Un spectacle émouvant, subtil et parfois drôle. **MERCREDI 2 FÉVRIER, À 20H45.**

Jeune public

> **La Reine des Couleurs**

À partir de 5 ans. Prix du meilleur spectacle jeune public au Festival Mondial de Prague en 2002.

Une petite reine habite seule dans son château. Tout est blanc. La vie serait ennuyeuse s'il n'y avait pas quelqu'un pour apporter de la couleur. Mais qu'est-ce qui se passe si on en met trop ? Dans le jeu avec la couleur, la musique, la lumière et l'ombre, la technique vidéo rencontre le théâtre d'ombre traditionnel mais en sachant se faire oublier.

DIMANCHE 6 FÉVRIER, À 15H.

Humour

> **Les nouvelles brèves de comptoir**

"S'il nous reste une heure à vivre, ma femme elle range et moi je picole." Un spectacle où les phrases fusent sans prévenir. Recueillies avec soin et composées au petit point en un tout étonnamment homogène, ces brèves de comptoir fascinent jusqu'au fou rire. Cette nouvelle création de Jean-Marie Gourio, expert en la matière, et de Jean-Michel



Ribes, expert en théâtre, est un pur moment de drôlerie, de surréalisme et pourtant... c'est si vrai.

JEUDI 10 FÉVRIER, À 20H45.

Renseignements et réservations
au 01 47 09 70 70.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30, dans la section Petite enfance (sauf vacances scolaires).

> Le Club du Cinéma :

- La Fabrique du cinéma est un atelier de connaissance d'art cinématographique. Il sera consacré à la comédie musicale.

MARDI 1^{er} FÉVRIER, À 20H30, À L'ATRIUM.

Entrée libre. Réservation conseillée.

- Grand écran

Projection de *Funny Girl* de William Wyler, suivi d'un débat animé par Didier Albessart, responsable du club de Vélizy-Villacoublay.

JEUDI 3 FÉVRIER, À 20H30, À L'ATRIUM.

Entrée au tarif habituel du cinéma.

> Atelier web et informatique (initiation)

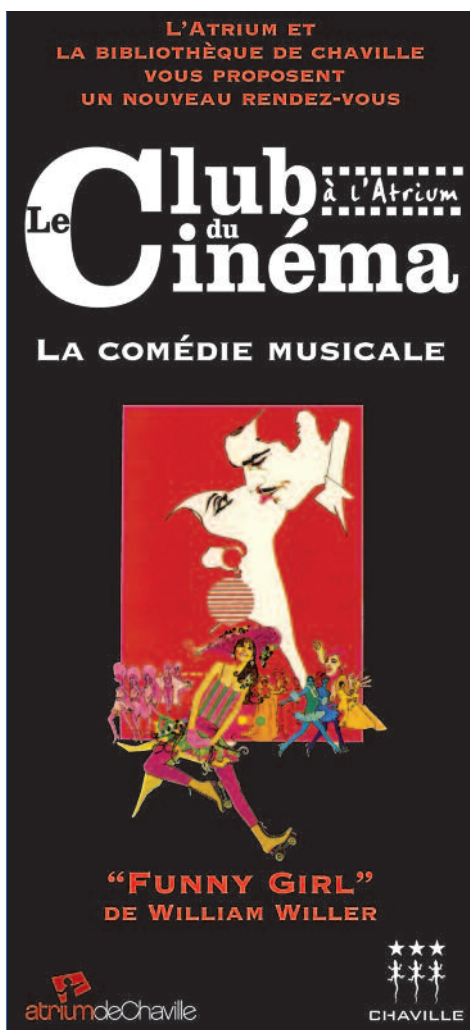
Partez à la découverte d'Internet, le

JEUDI 3 FÉVRIER, DE 15H À 16H30 (NIVEAU 5 DE LA BIBLIOTHÈQUE). Entrée libre. Réservation indispensable.

> La Science se livre : des molécules dans nos assiettes...

2011 est l'année mondiale de la chimie. À cette occasion, la Bibliothèque vous propose des ateliers culinaires pour petits et grands, avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine.

SAMEDI 5 FÉVRIER, À L'ATRIUM. PLUS D'INFOS EN PAGE 16.



> Cercle de lecture

Animé par Elisabeth Bourdet, directrice de la bibliothèque, ce cercle de lecture vous propose de partager vos

coups de cœur littéraires et vous invite à découvrir la sélection des bibliothécaires, dans une ambiance conviviale.

MARDI 8 FÉVRIER, À 20H30.

> Prix littéraire "Chaville en livres 2011"

Rencontres-débats autour des livres de la sélection, le LE JEUDI 10 FÉVRIER, À 18H15.

> La bibliothèque au marché

La bibliothèque vous propose de venir échanger vos livres sur son stand aménagé au marché de Chaville. Ce troc de livres est l'occasion de découvrir de nouveaux romans, biographies et autres polars. Et marché oblige, un bibliothécaire vous proposera également des lectures sur les plaisirs culinaires.

DIMANCHE 20 FÉVRIER, DE 9H À 12H30, SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).

> Service de portage à domicile

La Bibliothèque propose un service de portage de livres à domicile, une fois par mois, pour les personnes à mobilité réduite.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site www.bm-chaville.fr

À LA MJC DE LA VALLÉE

> Théâtre d'impro avec la compagnie Be'Ding Be'Dingue

VENDREDI 4 FÉVRIER, À 20H30.

Tarif : 1 € minimum.

> MJC Family Hearts Club Band

Concert des ateliers musique de la MJC, suivi d'un bœuf. Ouvert à tous.

SAMEDI 5 FÉVRIER, À 20H30. Entrée libre.

> "Soirée soupe"

Du théâtre, de la musique, un court métrage...

Côté cuisine : trois soupes bio et un dessert maison !

VENDREDI 11 FÉVRIER, À 20H30.

Participation libre.

Bol de soupe à 2€

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.bm-chaville.fr
MJC de la Vallée, 47, rue de Stalingrad. Rens. : 01 47 50 23 93.

LA LUDOTHÈQUE OUVRE PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER !

L'équipe des ludothécaires propose des accueils pour tous les enfants de 3 à 10 ans, Chavillois ou extérieurs, avec des espaces de jeux diversifiés et des ateliers de création.

Du lundi 14 au vendredi 25 février. Tarif : 50 € les deux semaines ; 25 € la semaine ; 7 € la matinée (supplément de 2 € forfaitaire pour les non adhérents). Inscription à la MJC à partir du lundi 7 février.

SERVICE GAGNANT POUR LE CLUB DE TENNIS DE CHAVILLE !

Avec 800 adhérents et 300 jeunes accueillis pendant les stages des vacances scolaires, le Club de Tennis de Chaville est l'un des plus dynamiques des Hauts-de-Seine. Présentation.

“Le club existe depuis 30 ans; nous comptons parmi nos adhérents environ 80 % de Chavillois”, précise d’emblée Franck Lageon, le président du Club de Tennis de Chaville. Côté résultats, le club est classé 12^e de la Ligue des Hauts-de-Seine (l’une des plus importantes de France) avec cinq adultes et environ 15 équipes de jeunes en compétition.

“Nous accueillons les enfants à partir de 4-5 ans, puis ils évoluent dans le club : nous avons mis en place une politique de formation de nos jeunes, plutôt que d’en recruter à l’extérieur du club”, tiens à souligner Franck Lageon.

“C’est une méthode que la municipalité encourage”, ajoute Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport. “Le nombre de jeunes dans les sections sportives est très important à Chaville et nous nous

en réjouissons en terme de prévention et de sport-éducation.” Depuis cette année, les jeunes suivent également des formations d’arbitrage.

Zoom sur les projets

“Du côté de nos projets, nous travaillons également sur l’accueil très spécifique des tout-petits, les 4-7 ans. Nous souhaitons amener le tennis vers le système scolaire – maternelle et élémentaire – pour faire découvrir ce sport directement dans les cours d’école.”

Si le club s’attache à s’ouvrir sur l’extérieur, il n’en oublie pas pour autant la nécessaire amélioration de ses équipements et courts, situés rue Alexis Maneyrol. “Il est indispensable que les installations répondent aux normes de la Fédération française de tennis”, souligne Michel Bès.



Franck Lageon et Michel Bès

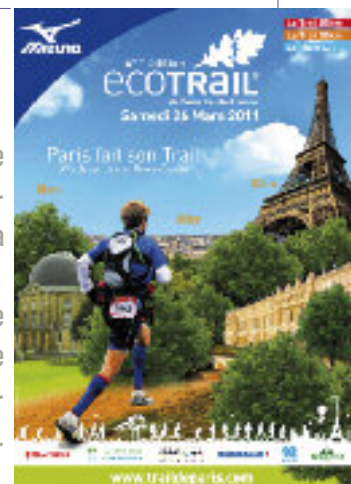
“La priorité de la municipalité est de rénover les trois courts couverts du fond. Les études et procédures vont être lancées dans les prochains mois, pour permettre une reconstruction dès 2012. Puis, dans un deuxième temps, après le départ de la partie administrative des services techniques et de l’urbanisme de ce site, nous engagerons des études pour une restructuration et une rénovation complète du reste du site”, explique Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l’Urbanisme. ■

PARTICIPEZ À LA 4^E ÉDITION DE L'ÉCO-TRAIL DE PARIS ILE-DE-FRANCE® LES 26 ET 27 MARS

Devenue en trois éditions une référence incontournable des courses nature en France, l’Éco-Trail de Paris Ile-de-France®, 1^{ère} véritable course nature en milieu urbain, verra sa 4^e édition organisée les 26 et 27 mars prochains. L’épreuve reine, le 80 km, permettra à 1 800 participants de rallier le 1^{er} étage de la Tour Eiffel. Le 50 km, et son fameux départ du parc du Château de Versailles, verra s’élancer pour sa 2^e édition 1 500 participants afin de répondre au mieux à une demande croissante des adeptes du Trail.

La promotion du sport-santé et de la pratique sportive en milieu naturel sera toujours à l’honneur avec le 18 km (Twin Santé®) où chaque binôme découvrira la discipline de façon ludique et solidaire. Les randonneurs de la région seront également conviés le 27 mars à rallier le parvis de la Tour Eiffel avec les “Randos” de l’Éco-Trail de Paris Ile-de-France®. Au départ des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine Saint-Denis, du Val de Marne et de Paris (75), les participants rejoindront la Tour Eiffel à partir de cinq parcours différents.

Renseignements et inscriptions sur le site Internet www.traildeparis.com



LES ROIS DU SPORT

Le 20 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, recevaient en mairie les présidents d’associations sportives autour d’une galette. Au cours de cette réception, Jean-Jacques Guillet a annoncé qu’un effort particulier sera fait dans l’investissement des équipements sportifs.

LES JEUNES MARMITONS ONT RÉGALÉ LEURS CONVIVES !

Une certaine effervescence régnait, le 23 décembre dernier, en fin d'après-midi, dans les cuisines de l'Atrium. À l'occasion des animations Jeunesse et Sport des vacances de Noël, un stage de cuisine était proposé à une quinzaine de jeunes Chavillois, avec, en point d'orgue, l'organisation d'un apéritif dînatoire.

De la préparation du menu au dressage des tables, la brigade des marmitons n'a pas ménagé sa peine toute la semaine, encadrée par les animateurs

et éducateurs du service Jeunesse. Et ils ont bien régalé leurs convives : chaussons à la viande, mini-pizzas, velouté de petits pois-menthe, accras, verrines guacamole-crevettes, sans oublier les traditionnelles bûches, Noël oblige...

La cinquantaine de parents, les maires adjoints et conseillers municipaux présents ont goûté avec délice tous ces mets et n'ont pas manqué de féliciter l'équipe. Ils attendent d'ailleurs avec impatience la prochaine dégustation... ■



“LE JUDO M'A DONNÉ CONFIANCE”

À sa façon, Georges Davidoff est une sorte de pionnier. On peut dire que c'est lui qui a introduit la pratique des arts martiaux à Chaville. Georges Davidoff a créé son association, l'ACJKT (Association Chaville Judo, Karaté, Tai Chi Chuan), en 1952.



Au fil du temps, il a su former une équipe et constituer un bureau qui compte aujourd'hui un président Igor Davidoff, un vice-président Christophe Chidoyan, un secrétaire Rachid Aumar, un trésorier Olivier Pinet et une trésorière adjointe Martine Jeauneau.

Diplômé d'État, Georges Davidoff est 6^e dan de judo, 4^e dan de karaté et professeur de Tai Chi Chuan. Sur le dojo, il travaille avec deux adjoints, Maître Jacques Barthès, 7^e dan, champion de France et d'Europe de judo et Olivier Pinet, assistant, 1^{er} dan.

L'association compte aujourd'hui une centaine de membres. Pour Georges Davidoff, “le judo, et les arts martiaux en général, permettent d'acquérir de la confiance en soi et de trouver un équilibre”. Cet ancien timide avoue d'ailleurs que la pratique de ces sports lui a fait beaucoup de bien quand il était jeune. ■

En bref

> Les stages des clubs sportifs pendant les vacances de février

- Badminton : Les Volants de Chaville
DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 FÉVRIER, DE 10H À 16H,
ET DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 FÉVRIER, DE 10H À 16H.
AU GYMNASSE JULES LADOUËGUE.

Rens. : Najmeddine Sahbani
par mail stages@chavillebad.fr

- Futsal

DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 FÉVRIER, DE 18H À 22H.
AU GYMNASSE ALPHONSE HALIMI.

Rens. : Ali Lebdiri au 01 41 15 97 10.

- Tennis

DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 FÉVRIER,
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H.
ET DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 FÉVRIER,
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H.
AU TENNIS CLUB DE CHAVILLE.

Rens. : 01 47 50 58 83
ou par mail club.tennis-chaville@fft.fr

- Cirque : Compagnie Cirkalme-toi

DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 FÉVRIER,
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H.
AU GYMNASSE ANATOLE FRANCE.

Rens. : 06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61.

- Boxe

DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 FÉVRIER,
DE 14H À 16H. À LA SALLE DE BOXE.

Rens. : service Jeunesse au 01 41 15 99 53.

> Chaville Handball les moins de 18 ans en “Régional Excellence”

Pour la 2^e année consécutive, l'équipe des moins de 18 ans du club s'est qualifiée dans le haut du tableau “Régional Excellence”. Cette année encore, ils se seront joués des multiples délayages [matches de classement et de barrage, ndlr] pour se retrouver avec les meilleures équipes de la Ligue d'Île-de-France Ouest. Une performance que les jeunes handballeurs doivent en partie à leur entraîneur, Marco Provini, figure du club, qui officie depuis de nombreuses années dans un esprit pédagogique et compétiteur.

En effet, sous son impulsion, plusieurs jeunes se retrouvent aujourd'hui en équipe Seniors 1 ou 2, d'autres les suivront. Soyez nombreux à venir les encourager lors des matchs à domicile !

Les prochains matchs à domicile des moins de 18 ans

CHAVILLE HANDBALL REÇOIT HBC SOISY, DIMANCHE 6 FÉVRIER, À 11H ET HBC FRANCONVILLE, DIMANCHE 13 MARS, À 11H. AU GYMNASSE LÉO LAGRANGE

En bref

> Nouveau local pour Fils et Motifs d'Antan

L'association Fils et Motifs d'Antan a changé de local. Elle est désormais installée **AU 1, RUE DU GROS CHÊNE AU 1^{ER} ÉTAGE** (derrière le gymnase Halimi).

L'association vous propose toujours une initiation à la dentelle au fuseau et accueille toute personne cherchant des renseignements sur le crochet, le tricot et la broderie.

LES HORAIRES RESTENT INCHANGÉS :

LE MARDI ET LE MERCREDI, DE 14H30 À 17H.

LE 2^E ET LE 4^E SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 12H.

Rens. : M^{me} Garcia au 06 73 48 02 05

ou M^{me} Gauthier au 06 81 87 72 04.

> Loto de la Croix Bleue des Arméniens

La section de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France organise un grand loto, **DIMANCHE 6 FÉVRIER, À 14H30, À L'ATRIUM (ESPACE LOUVOIS)**. Ambiance chaleureuse et amicale garantie ! Venez nombreux !

> Tournoi de l'AJEC Bridge

L'AJEC Bridge organise un tournoi, le **SAMEDI 12 FÉVRIER, À 14H15.**

AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL (SALLE HUGUETTE FRADET),

sous le haut patronage de la Ville de Chaville et du Crédit Mutuel.

Les recettes seront reversées au profit de la Ligue contre le cancer.

Renseignements et inscriptions : 01 47 50 59 61
ou par mail bridgeclub.chaville@wanadoo.fr

> Participez au nouvel atelier des Jardiniers de France

Le club local des Jardiniers de France vous invite à un nouvel atelier de jardinage sur le thème "La greffe des arbres fruitiers et des rosiers",

SAMEDI 19 FÉVRIER, À 14H30, AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL (SALLE HUGUETTE FRADET).

La séance sera animée par François Moulin, des Potagers du Roi.

Ami(e)s jardiniers, venez partager votre passion dans une ambiance amicale.

Rens. : Claude Ducamp au 06 87 93 36 23.

> Sortie du Club municipal des anciens de Chaville

Le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) organise une visite de la musée Grévin, **JEUDI 24 MARS.**

Rens. : 01 41 15 26 00.

CMAC, 1091, avenue Roger Salengro.

Plus d'infos sur le blog

<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

"SPORT ÉDUC" RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR ASSURER LE SUIVI DES COLLÉGIENS EN DIFFICULTÉ

Dispositif mis en place depuis plusieurs années, "Sport Educ" propose un accompagnement scolaire à des collégiens en difficulté. L'objectif : assurer un véritable suivi auprès de ces jeunes, grâce à l'implication des éducateurs du service Jeunesse de la mairie, du club Jaguar Boxe 92 et du collège Jean Moulin.

"Les jeunes qui s'inscrivent à "Sport Educ" ont besoin d'un adulte référent, qui soit à la fois en-dehors de la maison et de l'école", explique Djamel Rafik, coordinateur du service Jeunesse de la mairie. "Nous ne remplaçons ni les parents, ni les professeurs ; nous proposons aux jeunes un cadre et un suivi différents."

Qu'ils rencontrent des difficultés scolaires ou des problèmes de comportement, les jeunes sont encadrés par les éducateurs du service Jeunesse avec lesquels ils nouent un véritable relationnel. "C'est la base même de ce dispositif", souligne Djamel Rafik.

Un partenariat avec le collège Jean Moulin

Preuve que ce relationnel fonctionne, une partie des jeunes inscrits cette année l'était déjà les années précédentes. D'autres viennent à la demande des parents ou par l'intermédiaire de Richard Alvarez, éducateur et entraîneur au Jaguar Boxe 92, mais aussi via le collège, avec lequel le service Jeunesse travaille en étroite collaboration.

"Nous avons mis en place un partenariat fructueux avec M. Khoulas, le principal adjoint de Jean Moulin. Il repère les jeunes en difficulté, dont nous contactons les parents. À chaque fin de trimestre, nous effectuons ensemble un bilan, voire en cours d'année en cas de problème particulier." À noter : si les jeunes s'inscrivent pour l'ensemble de l'année scolaire, il est bien entendu possible d'intégrer le dispositif "en cours de route".

Quant au retour des jeunes, il est globa-



lement très positif. Dans les locaux du service Jeunesse situés rue de la Résistance – à deux pas du collège Jean Moulin – les jeunes trouvent un cadre adéquat. "Nous les aidons notamment à anticiper leurs devoirs. Nous avons même constaté qu'une véritable entraide se met en place entre les jeunes."

Recherche bénévoles... désespérément !

Pour aider au mieux la vingtaine de jeunes présents régulièrement à "Sport Educ", les trois éducateurs du service Jeunesse ont besoin de vous ! En fonction de vos disponibilités, venez leur prêter main forte les lundi, mardi et jeudi, de 16h à 18h30, au 3, avenue de la Résistance.

"Nous recherchons des bénévoles avec un niveau BAC ; le français, les maths et les langues (anglais, allemand, espagnol) sont les matières qui pèchent le plus", précise Djamel Rafik. ■

Rens. : Virginie Célot, Djamel Rafik ou Stéphane Tattot au 01 41 15 99 53.

CHANT D'ELLES "TOUT EST UNE HISTOIRE D'ÉCOUTE"

Pour les choristes de l'association Chant d'Elles, l'écoute musicale compte tout autant que la notion d'échange dans le groupe. *Chaville Magazine* a rencontré Sophie Jamet, la chef de cet ensemble vocal féminin.

"Notre groupe de choristes existe depuis sept ans, mais nous venons de créer l'association tout récemment", explique Sophie Jamet, la chef de chœur. "Je dois d'ailleurs souligner que nous avons été bien aidées dans cette démarche par le service de la Vie associative. Nous étions une association "nomade", sans salle; Chaville nous a accueillies!"

La dizaine de choristes féminines répète désormais un samedi ou un dimanche par mois, dans la salle Agnès Meurice. "La majorité des membres de Chant d'Elles prennent des cours de chant en dehors du groupe; je leur donne les moyens d'apprendre les partitions et de lire la musique seules chez elles; elles sont ainsi autonomes, puis nous nous



retrouvons pour chanter ensemble", souligne Sophie Jamet. Car le travail d'écoute musicale est l'objectif principal de la chef de chœur, qui se concentre sur la qualité de justesse et la couleur vocale. Musique de la Renaissance, principalement religieuse, mais aussi répertoire contemporain, Chant d'Elles s'attache avant tout à "embarquer le public dans une ambiance sonore".

Chant et convivialité

Cette notion d'échange compte également pour les membres du groupe qui, lors des répétitions mensuelles, se

retrouvent pendant toute une journée et déjeunent ensemble. "Nous cultivons cet esprit de convivialité et d'ouverture aux autres. Il est important pour nous que les futures membres de la chorale adhèrent à cette démarche."

Avis aux chanteuses qui seraient tentées par cette "aventure" humaine et artistique: prenez contact dès à présent avec Sophie Jamet ou Michelle Bucillat, la présidente de l'association (attention, disponibilité un week-end par mois indispensable). ■

Rens.: Sophie Jamet au 06 71 93 08 70
ou Michelle Bucillat par mail michellebuci@noos.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU CAFÉ DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de l'année du bénévolat à Chaville, le prochain rendez-vous du Café des associations aura pour thème "Comment attirer et recruter des béné-



voles". Il aura lieu le mardi 8 février, à 20h, à la cafétéria de l'Atrium, en partenariat avec France Bénévolat de Sèvres. ■

Rens.: 01 41 15 82 08 ou 01 41 15 82 04.

UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR FINANCÉ GRÂCE À LA RECETTE DU LOTO DU ROTARY CLUB DE CHAVILLE

Le 15 janvier dernier, le Rotary Club de Chaville organisait la 9^e édition de son loto annuel à l'Atrium. Grâce à la recette de cette manifestation, à laquelle les Chavillois ont participé en nombre, un nouveau défibrillateur sera offert par l'association à la Ville.

Il s'agira du quatrième défibrillateur, après ceux installés à l'Atrium (en 2008), au Tennis Club de Chaville (en 2009) et récemment au gymnase Halimi (en septembre 2010). Cette action s'inscrit dans le cadre de la "chaîne de survie rotarienne", initiée depuis plusieurs années par l'association.



En bref

> Le Père Hugues nommé vicaire général du diocèse de Nanterre

Le Père Hugues de Woillemont, curé des paroisses Notre Dame de Lourdes et Sainte Bernadette de Chaville et de la paroisse Saint-Nicolas Saint-Marc de Ville-d'Avray vient

d'être nommé vicaire général du diocèse de Nanterre, sous l'autorité de Monseigneur Gérard Daucourt, Évêque de Nanterre.

Originaire de Saint-Cloud, le Père Hugues, 41 ans, est arrivé à Chaville en 2003.

Après avoir fait une école de commerce, Hugues de Woillemont fit son service militaire chez les pompiers de Paris.

Il fut ensuite quelques temps commercial dans un laboratoire pharmaceutique. Cette expérience fut de courte durée.

Il décida, à 24 ans, de répondre à l'appel de sa vocation et d'entrer au séminaire à l'Institut Catholique de Paris.

Au moment où il s'apprête à quitter Chaville, le Père Hugues se déclare à la fois "triste de quitter la vie paroissiale, si riche, et en même temps, disponible à servir autrement l'Église". Il gardera le souvenir d'une communauté "marquée par un esprit de collaboration entre prêtres et paroissiens et entre les différentes présences chrétiennes : protestantes, orthodoxes, arméniennes". Un esprit de collaboration qui s'est exprimé à plusieurs occasions à l'Atrium (expo Bible, Ciné Bible...).

LES ASSOCIATIONS CHAVILLOISES SE SONT MOBILISÉES POUR LE TÉLÉTHON

À l'occasion du Téléthon, organisé les 4 et 5 décembre derniers, le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) et l'AJEC Bridge se sont mobilisés pour la recherche contre les maladies neuromusculaires.



Le CMAC a ainsi organisé un loto, le 5 décembre, en mairie, qui a rassemblé une centaine de participants et une quinzaine de bénévoles. La totalité des recettes, ainsi que les dons effectués, ont été versés à l'AFM Téléthon, le CMAC ne retirant aucun profit de l'opération. L'association tient à remercier la mairie de Chaville – qui a mis ses locaux à disposition – le Crédit Mutuel, le Monoprix ainsi que les commerçants de

Chaville qui ont donné des lots permettant d'assurer le succès de cette manifestation. À noter : les représentants du CMAC organiseront un loto, fin 2011, au profit d'une autre association caritative chavilloise.

De son côté, l'Association pour les jeux d'esprit chavillois (AJEC Bridge) a reversé la totalité des recettes recueillies lors de son tournoi de décembre à l'AFM Téléthon, soit un chèque de 1040 €. ■

RÉVEILLON INTERGÉNÉRATIONNEL "UNE SOLIDARITÉ ESSENTIELLE"

Le 31 décembre dernier, une soixantaine de seniors chavillois ont fêté le réveillon du jour de l'an, en fin d'après-midi, à l'hôtel de ville, en compagnie d'élèves du collège Jean Moulin. "Une solidarité essentielle", a souligné M. Khouas, principal adjoint de l'établissement.

Les collégiens ont vite noué des liens avec

leurs aînés, entraînés par l'ambiance du loto, au cours duquel de nombreux lots ont été remportés. Un accordéoniste chavillois a également fait valser les seniors sur des airs d'antan.

Organisé bénévolement par Nicole Buquet, orthophoniste à Chaville, cet événement a permis d'égayé le nouvel an de

personnes parfois confrontées à la solitude. "C'est une initiative qui a du cœur", s'est réjouie Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Solidarité intergénérationnelle. Hélène Prouteau et Marie-Odile Grandchamp, maires adjoints, ont également retrouvé les participants autour d'un verre de l'amitié en fin de soirée. ■

UN PROFESSEUR DE BARNET ACCUEILLI AU "BOOK CLUB" DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGES

En décembre dernier, l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville (AIJC) a accueilli Ann Fergusson, professeur d'anglais à Barnet, lors d'une rencontre du "book club", le club des lectures en anglais. Le thème de la réunion mensuelle était consacré à Charles Dickens. Ann Fergusson a présenté au club, avec chaleur, ce grand écrivain et sa place dans la littérature anglaise. Elle a ajouté ses souvenirs et son expérience sur la façon dont il est étudié en classe à Barnet. M^{me} Fergusson et l'AIJC se sont réjouis de cet échange, excellente occasion de tisser les liens d'amitié par-delà les frontières.

LE FISAC UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS DES SECTEURS DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Dès octobre 2008, la Ville de Chaville et la Chambre de Commerce de Paris Hauts-de-Seine avaient passé une convention destinée à dresser un diagnostic détaillé du tissu commercial de proximité. Cette étude a servi de socle à une demande de subvention au titre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Cette subvention vient d'être attribuée à la Ville par le secrétariat d'État chargé du Commerce et de l'Artisanat, en vue d'un programme d'actions de redynamisation du commerce de centre ville.

Au cours de la présentation de ses vœux aux acteurs économiques le 18 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a rappelé que "cette subvention, d'un montant total de 61800 € et dont l'arrêté attributif est arrivé en mairie en décembre dernier, permettra d'engager un programme d'aides collectives et individuelles à destination des commerçants locaux et de leur association".

En outre, Jean-Jacques Guillet a insisté sur la nécessité d'établir un partenariat entre toutes les parties concernées: la mairie (maître d'ouvrage), la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers, ainsi que l'Association des commerçants et arti-

sans de Chaville présidée par M^{me} Lallier. Cette subvention porte sur une première tranche d'actions composée d'une part, d'actions de fonctionnement telles que la promotion et l'animation du commerce local, et d'autre part, d'aides individuelles à l'investissement portant sur la rénovation des devantures, ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité de leur commerce aux personnes handicapées, ceci afin de les mettre en conformité avec les nouvelles réglementations qui s'imposeront dès 2015.

Mettre en place des actions de promotion et des animations

"La subvention FISAC va nous permet-

tre de mettre en place des actions de promotion et d'animation du commerce local", explique Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué aux Commerces et au marché.

Il s'agira, dans un premier temps, de renforcer l'image commerciale de la Ville, de développer la notoriété des commerçants auprès des habitants et d'améliorer la visibilité des commerces des différents pôles commerciaux de la ville.

Ceci passera par la création d'une identité visuelle propre à l'Association des commerçants et artisans de Chaville et la mise en place d'un système de fidélisation multi-commerces, afin de redonner un peu de compétitivité au com-

FISAC MODE D'EMPLOI

Comment bénéficier du dispositif ?

1. Il faut tout d'abord que l'activité soit "recevable". En effet, certains commerces ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif, notamment les pharmacies, les commerces de gros, les antiquaires, les dépôts-ventes, ou les enseignes appartenant à des chaînes de distribution.
2. Il faut être propriétaire du fonds de commerce. L'exploitant individuel ou gérant de société doit être immatriculé au registre du commerce et/ou répertoire des métiers et être effectivement propriétaire du fonds de commerce. Il

peut être, en plus, propriétaire des murs commerciaux.

3. Il faut également que la nature des travaux envisagés soit éligible. C'est-à-dire qu'ils doivent concerner des travaux immobiliers à réaliser sur la devanture proprement dite (rideaux de fermeture, bannes et stores, peinture, enseignes et pré-enseignes, travaux d'éclairage...).

4. Enfin, il faut que les demandes de subvention soient effectuées avant l'exécution des travaux. C'est un point important: les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'accusé de réception de dépôt du dossier réputé complet.

À qui s'adresser ?

Dans un premier temps, contactez le manager du commerce de Chaville, qui vous aidera à présenter votre demande de subvention (descriptif des travaux, pièces à fournir...) et à la transmettre à la CCIP 92, maître d'œuvre de l'opération. C'est à la vue de ce dossier que l'État décidera ou non d'accorder la subvention. Point important: les subventions sont accordées au vu d'un dossier de demande, mais ne seront versées que sur factures acquittées.

Rens.: manager du commerce,
Benoît Houlon au 01 41 15 82 03.

LES VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

merce de proximité face à la grande distribution de périphérie. Des supports de communication destinés à mettre en valeur les animations commerciales de la ville seront ainsi réalisés.

Carole Mignard, conseillère municipale déléguée au Développement économique et aux relations avec les entreprises, précise pour sa part que "ce travail de promotion et de communication sera mené en concertation avec l'Association des commerçants et artisans de Chaville via, notamment, l'intervention du manager du commerce, et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine. La CCIP sera, en quelque sorte, le "bras armé" de la ville pour la mise en œuvre des opérations prévues dans le cadre du dispositif FISAC".

Inciter les commerçants à rénover leurs vitrines

Le deuxième volet de ce dispositif visera à inciter financièrement les commerçants à rénover leurs vitrines et devantures, dans le cadre d'une charte esthétique et d'un règlement des enseignes actuellement en cours d'élaboration. Il intégrera une participation financière du FISAC en complément de l'aide de la Ville.

"Il s'agit de donner aux commerçants, propriétaires de fonds de commerce ou propriétaires de murs, des moyens financiers pour améliorer à long terme l'image et la qualité esthétique de leur outil de travail", souligne Benoît Houlon, manager du commerce de la Ville.

Un courrier sera prochainement envoyé à ce sujet aux entreprises du commerce et de l'artisanat chavilloises. ■



Mardi 18 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, présentait ses vœux aux acteurs économiques de la commune, en présence de Jean-Yves Durance, nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine (CCIP 92), d'un représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92), du président du Boss Club, réseau de chefs d'entreprise de la Communauté d'agglomération GPSO, et d'Anne-Sophie Lallier, présidente de l'Association des commerçants artisans de Chaville.

Étaient également présents Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué aux commerces, Carole Mignard, conseiller municipal déléguée au Développement économique et aux relations avec les entreprises, et de nombreux élus de la commune. Cette manifestation, qui se déroulait à la mairie de Chaville, a rassemblé plus d'une

centaine de chefs d'entreprise, commerçants et acteurs économiques de la ville.

"Chaville se transforme"

Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a rappelé la vocation artisanale historiquement forte de Chaville, tout en annonçant les différentes évolutions que la Ville va connaître au cours des prochains mois.

"L'aménagement du centre ville va modifier l'activité dans ce secteur, avec l'arrivée envisagée d'une pépinière d'entreprises", a souligné Jean-Jacques Guillet. Il a également annoncé l'installation prochaine de nouveaux commerces, attestant de "l'attrait qui se manifeste pour Chaville" : une poissonnerie, un Biocoop, un fleuriste, un buraliste-marchand de journaux et une enseigne Casino.

Jean-Jacques Guillet a également rappelé les partenariats fructueux mis en place avec les différents organismes des Hauts-de-Seine: la CCIP 92 d'une part, avec laquelle une convention a été signée et une subvention demandée au titre du FISAC pour l'amélioration de l'accessibilité et de l'esthétique des commerces chavillois, la CMA 92 d'autre part, pour la réalisation – d'ici la fin du mandat en 2014 – d'un Hôtel des métiers d'art permettant la sauvegarde et le développement de certains métiers. ■

En savoir plus: www.cci92.fr; www.cma92.fr; www.boss-club.net

VIVE LES ROIS SUR LE MARCHÉ!

Les Chavillois ont fêté les rois, sur le marché, samedi 8 et dimanche 9 janvier derniers, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et de Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué aux Commerces et au marché. À cette occasion, de nombreuses galettes ont été offertes par les commerçants de l'Association du marché de Chaville.



Infos

> Les permanences du conseiller Énergie

Le conseiller Énergie assure des permanences locales dans votre commune. Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au 0800 10 10 21. Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail infoenergie@gpso-energie.fr. À Chaville, cette permanence aura lieu le **VENDREDI 11 FÉVRIER, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).**

> Ma déchèterie mobile

Le service de déchèterie mobile vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Lieux: - Parking de la rue Jean Jaurès, **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDI DU MOIS, DE 13H À 17H.** - 22, rue de Stalingrad. **TOUS LES MARDIS DU MOIS, DE 13H À 17H.**

> La programmation de la Maison de la Nature

- Exposition "Vers les univers polaires"

En cette période hivernale, cette exposition de photos se tourne vers un milieu exceptionnel où, malgré des conditions climatiques extrêmes, le vivant fait sa place.

JUSQU'AU DIMANCHE 13 FÉVRIER.

- Week-end spécial "Vers les univers polaires"

Visites guidées de l'exposition, samedi 5 février, à **15H ET 16H30** ; Projection du film *La marche de l'empereur*, **SAMEDI 5 FÉVRIER, DE 16H À 17H30** ;

Des chiens venus des pôles (présence de chiens de traîneaux), **DIMANCHE 6 FÉVRIER, DE 14H À 18H** ; Conférence "La biodiversité aux pôles de la planète" par Rémy Marion, journaliste animalier, **DIMANCHE 6 FÉVRIER, DE 16H À 17H30.**

- Ateliers du mercredi pour les enfants

Les activités ont lieu de 16h à 17h. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21. **LE 2 FÉVRIER** : Randonnée au pays des histoires et des jeux sur le thème "Des loups de tous poils" (pour les 4-7 ans) ; **LE 9 FÉVRIER** : Vivre aux pôles (pour les 8-12 ans) ; **LE 16 FÉVRIER** : Récup' créative (pour les 8-12 ans) ; **LE 23 FÉVRIER** : Les oiseaux sortent leur manteau d'hiver ! (pour les 4-7 ans).

- Ateliers du mercredi pour les enfants

L'atelier a lieu **DE 10H À 12H**. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.

SAMEDI 5 FÉVRIER : La taille des végétaux. La Maison de la Nature est ouverte au public **LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES APRÈS-MIDI, DE 14H À 18H**. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.

Pour tout renseignement et inscription, appelez le **0800 10 10 21**

Maison de la Nature
14, ruelle des Ménagères à Meudon

LES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES EN 2011 AU STADE MARCEL BEC

En 2011, le complexe sportif Marcel Bec situé dans un écrin de verdure de 12 hectares, sur le territoire de la commune de Meudon, deviendra un lieu de rendez-vous incontournable pour la pratique du sport, de la compétition et des activités sportives de plein air en famille.

Depuis l'acquisition du stade Marcel Bec par la Communauté d'agglomération en février 2009, l'activité du complexe sportif s'illustre principalement par l'accueil de clubs sportifs du territoire communautaire. Parallèlement, afin de valoriser le site auprès d'un plus large public, des manifestations événementielles sont programmées.

Proposer des activités au public familial de GPSO

Les élus de la Communauté d'agglomération souhaitent ouvrir davantage le complexe au public familial de Grand Paris Seine Ouest. Des orientations prioritaires ont été proposées par les maires adjoints chargés des Sports des villes de l'agglomération. Ainsi, différents projets verront le jour, tous prévus avant juillet 2011 :

- des entraînements de course à pied encadrés par des professionnels seront proposés le week-end ;
- pendant les vacances scolaires, des stages sportifs seront organisés, accueillant des enfants et associant des "personnalités" du monde sportif (football, hand-ball) ;
- les courts de tennis seront ouverts à tous, au tarif de 7,5 € l'heure de location, avec des réservations possibles par Internet ;
- la 2^e édition du Festival des Sports de Nature se déroulera le samedi 25 juin 2011. L'objectif est de faire de cet évé-



© CREDIT VICTOR MARQUES

ment sportif et familial l'un des rassemblements marquants de l'Ouest parisien. Un parcours sportif avec du VTT, de l'accrobranche, de l'escalade et de la course d'orientation seront proposés aux familles. Pour les sportifs expérimentés, le Trail du muguet offrira deux distances, 8 et 21 km. Sont également prévus pour l'événement des tournois de volley-ball et de hand-ball. Un village d'animations, orienté sur la sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement et au développement durable prendra place au cœur du site.

- l'une des actions phares de l'année 2011 sera l'installation d'une piscine temporaire du samedi 25 juin au dimanche 17 juillet. Inaugurée le jour du Festival des Sports de Nature, elle comprendra un bassin de 15 m par 30 m (450 m²), d'une hauteur d'eau de 90 cm pour la baignade et les jeux d'eau. Les plus petits bénéficieront d'une pataugeoire. Une aire en pelouse sera aménagée pour la détente et le pique-nique. ■

RENDEZ-VOUS AU TOURNOI DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON

Organisé par le Comité départemental des Hauts-de-Seine et le club des Volants de Chaville. Dimanche 13 février, de 9h à 17h. Entrée libre.

ÉLECTIONS CANTONALES DIMANCHES 20 ET 27 MARS À VOTER!

À l'approche des élections cantonales, les dimanches 20 et 27 mars prochains, le service des Élections vous informe du transfert de deux bureaux de vote à Chaville.

Suite à la déconstruction de l'ancienne école Paul Bert, le bureau de vote n°5, anciennement situé dans son gymnase, est désormais transféré à la salle polyvalente du nouveau groupe scolaire Paul Bert, au 5, rue de la Bataille de Stalingrad.

Le bureau de vote n° 12 (préau couvert de l'ancienne école Paul Bert) est déplacé dans la nouvelle école maternelle les Pâquerettes, au 2, rue de Barnet, dans le hall d'accueil.

Comment voter par procuration ?

Si vous ne pouvez vous déplacer au bureau de vote, vous pouvez voter par



procuration. Pour cela, il vous suffit de désigner une personne de confiance appelée "mandataire". Elle doit être inscrite sur les listes électorales de Chaville. Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt, muni de votre pièce d'identité et de la photocopie de celle de votre mandataire. ■

Rens.: commissariat de Sèvres
au 01 41 14 09 00,
gendarmerie de Boulogne-Billancourt
au 01 48 25 37 20 ou tribunal d'Instance
de Boulogne-Billancourt au 01 46 03 08 17.

À QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS CANTONALES ?

Les élections cantonales servent à élire les conseillers généraux, c'est-à-dire les membres siégeant au Conseil général de chaque département. Les conseillers généraux élus en mars le seront pour un mandat de trois ans. À partir de 2014, ces derniers auront pour successeurs des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités mais qui siégeront à la fois au Conseil général et au Conseil régional.

JOURNÉE NATIONALE DU 5 DÉCEMBRE



L'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été rendu dimanche 5 décembre dernier, au cimetière de Chaville, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifesta-

tions patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, d'élus de la commune, de représentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et du comité chavillois du Souvenir Français. ■

En bref

> Recensement de la population

Le recensement INSEE 2010 de la population se poursuit jusqu'au **SAMEDI 26 FÉVRIER**. Il concerne 8 % de la population chavilloise. Quatre agents recenseurs sont chargés d'effectuer cette enquête, **DU LUNDI AU SAMEDI, JUSQU'À 21 H**. Ils sont placés sous la responsabilité de la mairie et sont munis d'une carte officielle d'agents recenseurs. Merci de leur réserver un bon accueil et de remplir rapidement les formulaires qu'ils vous remettront.

> Pupilles de la Nation

L'Association nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de guerre ou du Devoir recherche des Pupilles de la Nation des Hauts-de-Seine, afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches si besoin. En vertu du décret du 27 juillet 2004, les enfants dont les parents ont été victimes "d'actes de barbarie" au cours de la guerre 1939-1945 (déportés, fusillés et massacrés) peuvent recevoir une indemnisation.

Pour plus de renseignements,
contactez Janine Bonnet-Pauty
au 01 46 03 93 42 ou 06 80 66 87 97.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour du Conseil municipal du 13 décembre dernier était particulièrement chargé. Parmi les 42 points mis en délibération :

■ **Les travaux de l'école Ferdinand Buisson.** Dans le cadre de sa politique de réhabilitation des bâtiments communaux, la municipalité propose au Conseil municipal de solliciter l'État et le Conseil général des Hauts-de-Seine en vue d'obtenir des subventions d'investissement pour la rénovation du rez-de-chaussée de l'école Ferdinand Buisson. Cette délibération est votée à l'unanimité.

■ **Construction de la nouvelle MJC.** Les bâtiments de l'actuelle MJC n'offrant plus les conditions d'exploitation correspondant à son développement, il a été prévu, dans le cadre de la ZAC du nouveau centre ville, de les détruire et de reconstruire un bâtiment offrant plus d'espace et visant un certain nombre de critères de performance esthétique et énergétique. Le Conseil municipal a voté le programme de reconstruction de la nouvelle MJC et approuvé l'enveloppe financière prévisionnelle du pro-

gramme qui ressort à 4 100 000 € (HT). Il demande également une subvention d'investissement au Conseil général des Hauts-de-Seine et autorise M. le maire à engager une procédure de concours pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre de l'opération (cette délibération est votée par 28 voix pour et 5 abstentions).

■ Dans le cadre du Débat public organisé par la Commission nationale du débat public, le Conseil municipal a été amené à donner un avis sur le **projet de Réseau de Transport Public du Grand Paris**. Dans cet avis, le Conseil municipal approuve globalement le projet mais demande un certain nombre d'aménagements (*voir détails sur le site de la Ville www.ville-chaville.fr*). Le Conseil municipal autorise M. le maire à engager toutes les démarches nécessaires pour accompagner la réalisation du Réseau de Transport Public du Grand Paris. Cette délibération est votée par 25 voix pour et 8 abstentions.

■ **Ouverture de la micro-crèche de la Mare Adam.** Le Conseil municipal approuve la convention d'objectifs passée avec l'association Chaville Micro-

crèche pour l'organisation et la gestion de cette micro-crèche de 10 berceaux. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

■ **Instauration du Conseil pour les droits et devoirs des familles.** La loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, autorise le maire à accompagner des familles qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. À cet effet, il peut être mis en place un Conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF). L'objectif de l'aide consiste à écouter, dialoguer, guider et soutenir une démarche de réappropriation du rôle fondamental de la parenté qu'est l'éducation. Le Conseil municipal approuve l'instauration du CDDF de la Ville de Chaville par 25 voix pour (et 5 contre) et désigne pour siéger au sein du Conseil en qualité de représentants du Conseil municipal : M^{mes} Le Vasseur, Duchassaing-Heckel, Quoniam et M. Bouniol. ■

Le compte rendu complet de la séance du Conseil municipal du 13 décembre est consultable sur le site

www.ville-chaville.fr

La prochaine séance aura lieu le lundi 7 février, à 19h30, à l'hôtel de ville.

État civil Septembre - novembre - décembre 2010

Naissances

Ruben Adjeniya, Ilhan Agoli-Agbo, Arthur Amiotte, Jayden Bailliart, Jade Belmir, Emma Bousquet, Thomas Buseti, Alice Chinsky-Reynaud, Perrine de Miniac Boubis, Esteban Della-Valle, Joany Eclar-Singamalon, Rayan Grand Ben-Saïd, Nathanaël Halphen, Mathéo Hauchecorne, Florian Heckel, Jade Hoogewys, Basile Lassus-Dessus, Lucas Lorentz, Lina Mahili, Shanel Mende, Nathan Midekor, Mathilde Neveu, Samuel-Atis Nzoungani, Elikya Olivier, Augustin Rabillon, Inès Scheur, Elisaveta Sirenko, Sofiya Carella, Nicolai Tapuska, Claude-Martin Avaligbe, Hania Benzeghiba, Johan Boutet, Dorian Cesaïre, Hanaé Chabault, Louise Correa, Lucile Cosmao Dumanoir, Noah Dubois, Mahèva Émile, Nathan Ernoult Grey, Louise Farenc, Aloïs Görner, Jérémy Guilon,

Enzo Guyonvarch, Alice Jayot, Héloïse Langlet, Léo Le Roy, Lucie Maneix, Aurélien Marechal, Paul Ngalle, Mathis Ngbilo Embale, Marilyne Pardailhé-Galabrun, Oriane Peyrefitte, Adrien Richou, Noémie Robine, Gabriel Silva, Clarisse Treysac, Paul Bablon, Marianne Begramian, Elsa Bena, Apollonia Berrick, Blanche Bertin, Adèle Biausque, Julie Bionne, Lou Bossard, Jean Botin, Eva Brasch, Jean-Baptiste Crach, Quentin Goubert, Manel Hadour, Arthur Henri, Luca Jesus Matias Dos Santos Duarte, Narjess Laalem, Gebriel Laalem Kedim, Ilias Mardi, Thomas Minto, Astrance et Juline Panasco, Mathieu Poirier, Emeric Raharijesy, Théo et Tom Sans, Mickael Tavares Ferreira, Julian Templier, Alycia Timon, Anaëlle Travers, Paco Veau, Valentin Zahm

Mariages

Franck Pinteau et Gwenaëlle Greyer ; Alberto Salazar Arango et Rosa Pineda Alvarez ; Behnam Khodadadi et Tanaz Rohani ; Alix Perera et Vénizia Sadou

Décès

Robert Gueroult, Puzante Derkaloustian, Colette Michal, Alexandrine Vivien, Roger Caste-Ballereau, Albert Louvel, Joaquim de Oliveira Azevedo, Olivier Paton, Saténick Chirinian, Henri Lozon, Antoinette Griffit, Marceau Duchet, Geneviève Greau, Jacques Wourms, Germaine Cardon, Julienne Amby Adja, Bernadette Leroy, Robert Deroc, Jean Laferrère, André Barchon, Hubert Jensemle, Jean Guislain, Christiane Caille, Pierre Bohin, Maurice Philipon, Francine Pallez, René Bergeron, Roger Cardon, Odette Dussoulter, Evelyne Taranne, Madeleine le Lann, Arsène Gouédard

Pharmacie de garde

En février

Dimanche 6

Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville

Dimanche 13

Pharmacie Fontaine
1284, av. Roger Salengro à Chaville

Dimanche 20

Pharmacie du parc de Lesser
46, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 27

Pharmacie Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € la minute)

Gardes de kinésithérapie respiratoire

En février

Samedi 5 et dimanche 6

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73.

Samedi 12 et dimanche 13

M. Brancourt
6, place du Colombier à Sèvres
Tél. : 01 46 26 60 80.

Samedi 19 et dimanche 20

M^{me} Jost ; 12, rue de Versailles à Ville-d'Avray. Tél. : 01 47 09 09 56.
Cabinet Jost ; 31, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 09 56.

Samedi 26 et dimanche 27

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 92 73.

Réseau bronchiolite Île-de-France, ARB : 0 820 820 603.

Ce numéro fonctionne les vendredis et

veilles de jours fériés de 12 h à 20 h et le samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h et (jusqu'au 13 mars).

Médecins disponibles 7 j./7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

Les dates des gardes de kinésithérapie respiratoire sont consultables sur le site Internet www.ville-chaville.fr

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Centre hospitalier des 4 Villes :

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 41 14 75 15.

Urgences : 01 41 14 75 11 (24 h/24).

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.

Tél. : 01 49 11 60 60.

Urgences : 01 49 11 60 42 (24 h/24).

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24 h/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de la Bataille de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois : Bas Chaville (coteau Rive gauche), rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta.

1^{er} lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1^{re} partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Grand Paris Seine Ouest (Chaville/Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Le service de déchèterie mobile est mis en place avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Voir page 29, rubrique "Grand Paris Seine Ouest".

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 – jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Groupe Agir ensemble

2011 : NOS VŒUX POUR CHAVILLE ET LES CHAVILLOIS.

Jean-Jacques Guillet, député, a présenté le 8 janvier ses vœux de maire. À notre groupe AGIR d'élus chavillois d'en faire autant en quelques lignes.

Le député a claironné samedi une double baisse d'impôts: 5 % en 2011 et 2012. Depuis deux ans nous démontrons l'inanité de l'énorme hausse de 2009 vu, entre autres, la valorisation déjà programmée des grosses réserves foncières accumulées depuis 1995. Une forte baisse s'imposait donc dès 2011. Nous avons eu gain de cause, tant mieux. Mais pourquoi prendre 30 € aux Chavillois en 2009 pour leur en rendre 10 en 2011 et 10 en 2012? Un rapide coup d'œil au calendrier électoral: en mars 2011, élections cantonales et en 2012... législatives !

Plus sérieux: la « crise » financière a d'abord frappé les plus fragiles, les plus démunis. Ce sont donc eux que les collectivités locales devraient d'abord aider. On en est souvent loin à Chaville, par exemple pour les ménages titulaires des RMI-RSA. Ils devraient bénéficier de réductions substantielles sur les factures d'énergie et d'eau. Quant aux associations dédiées au logement des plus démunis, la Ville devrait non pas s'aligner sur la défection financière du Conseil Général à leur égard mais au contraire la compenser.

La fabrication du Plan Local de l'Urbanisme va entrer dans une phase active. Elle doit se faire dans la transparence avec un débat d'urbanisme qualitatif et équilibré privilégiant l'intérêt général et non celui des promoteurs au travers d'une politique clairement axée sur la « résidentialisation » d'une ville déjà résidentielle et menaçant espaces verts et patrimoine.

Un nouveau projet de MJC est prévu, lui aussi pour 2012, au coin des rues A France et de la Bataille de Stalingrad après démolition totale de la maison aux Lierres. Souhaitons qu'une vraie concertation associe les futurs utilisateurs, pour que ce premier projet de l'actuelle mandature soit aussi réussi que le nouveau groupe scolaire dû, comme tous les chantiers énumérés au « bilan » municipal du 8 janvier, à l'équipe précédente.

Le cadre des centres de loisirs, bénéficiant jusqu'en 2008 d'une vraie politique d'éducation ouverte et diversifiée, se dégrade du fait de la suppression des Petits-Bois vendus à un promoteur malgré la non-réalisation du Centre PEGASE/MJC prévu au projet d'origine. La municipalité semble réaliser cette situation regrettée par de nombreux parents, espérons une embellie en 2011.

L'activité économique à Chaville s'effondre suite au parti pris « tout résidentiel » du député maire et de ses amis. Pourtant nous pourrions développer des activités en lien avec les grandes zones proches. Ce n'est qu'à cette condition que le commerce chavillois pourra s'étoffer et se diversifier face à une importante clientèle solvable. Notre ville mérite donc un projet global de développement, à esquisser dès 2011.

Il nous faut donc AGIR ensemble pour que la réalisation de ces cinq vœux progresse en 2011, rendant l'année meilleure encore et plus heureuse pour tous.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

GPSO SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE

Depuis un an, les élus du groupe Gauche GPSO demandent une meilleure organisation lors des conseils d'agglomération (ordres du jour démesurés empêchant tout débat approfondi, décisions prises par délégation simplement listées pour information ...) qui permettrait, de travailler enfin dans de bonnes conditions.

Nous considérons que le conseil ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement mais une réelle instance démocratique. La gestion de 300 millions d'argent public et la charge de tout un pan de notre vie quotidienne (voirie, transports, culture, espaces verts, etc...) le mérite.

Avant même que les débats dans l'ensemble des villes de notre communauté d'agglomération ne se soient achevés, il nous a été demandé de nous prononcer sur l'intérêt économique et social du projet Grand Paris.

La question fondamentale est de savoir ce qu'apporte ce projet pour notre région, notre département et GPSO.

En effet, outre son coût (25 milliards d'euros), il ne répond pas aux besoins de l'existant.

Où est l'urgence aujourd'hui? En petite couronne où les réseaux sont saturés, les trains bondés et en retard.

Pour nous, Arc Express propose de réaliser ce qui est utile, souhaitable et finançable (10 milliards d'euros).

Les élus du groupe Gauche GPSO ont voté lors des derniers débats contre le projet de mutualisation du service des ressources humaines de Chaville avec la communauté d'agglomération. Pourquoi?

Aucune réponse ne nous a été faite concernant les économies d'échelles.

Pour rappel, la Chambre Régionale des Comptes a souligné dans son dernier rapport sur la communauté d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine que « les bénéfices d'une mutualisation des besoins se font toujours attendre ». « Bien au contraire », ajoute ce document « ils se traduisent par des surcoûts très importants par rapport à la situation antérieure et difficilement explicables. » Nous nous sommes prononcés très favorablement pour le lancement de l'élaboration des travaux de construction du PLH (programme local de l'habitat) de Grand Paris Seine Ouest.

Au vu de l'observatoire de l'habitat que constatons-nous?

Le marché de l'immobilier est hautement spéculatif et pénalise les salariés. Ces derniers ont de plus en plus de mal à se loger et cumulent des heures de transport.

Avec 18,71 % de logements sociaux notre communauté est en dessous des 20 % exigés par la loi SRU. Son objectif de production annuelle n'a même pas été atteint en 2008 et 2009 alors que les trois-quarts des ménages aujourd'hui sont éligibles au logement social. Nous demandons qu'une part plus importante du budget soit consacrée à l'habitat afin d'accroître la part de logements aidés, et d'atteindre les objectifs fixés par GPSO.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Tel: 0147505096 (Parti Socialiste – Section de Chaville – BP 20)

Mail: ps.chaville@laposte.net; Site internet: <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est

GRAND PARIS VŒUX ET SOUHAITS

En ces tous premiers jours de la nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux.

Que 2011 vous apporte joie, santé, bonheur dans votre famille, satisfaction dans votre vie personnelle et professionnelle pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, et que les recherches soient couronnées de succès pour ceux qui n'en ont pas.

Cette année comme pour les précédentes nous serons par notre travail une force de propositions.

La preuve a été faite lors du dernier conseil communautaire ou le groupe des élus démocrates et apparentés dans lequel je siège a proposé un vœu concernant le projet « Grand Paris et Arc Express » mis au débat public. Nous pensons qu'il est nécessaire sur le plan global de faire converger les deux projets ; l'un, Grand Paris, initié par l'État, l'autre, Arc Express, initié par la région :

En confiant à la Société du Grand Paris dont c'est l'objet social unique la réalisation d'un réseau homogène desservant l'ensemble de la région.

En confiant avec la garantie de l'État la priorité du plan de mobilisation des transports du STIF

Pour notre ensemble communautaire nous pensons qu'il est nécessaire :

-d'approuver la réalisation des gares Pont de Sèvres, Issy Ville prévues sur le projet Grand Paris et la gare de Vanves prévue sur le projet Arc Express.

-de se préoccuper des liaisons essentielles proches ou plus lointaines de notre territoire, une liaison avec la zone d'emploi de Vélizy Villacoublay et connexion avec le tramway T6.

Ce projet qui sera aussi révolutionnaire que la création du métro en 1900 ou du RER en 1970 va générer dans les années à venir des milliers d'emplois pour notre région. Il est un devoir pour nous de s'y intéresser.

Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2010 ce vœu a été proposé au vote.

La majorité UMP Nouveau Centre a voté pour, le groupe des élus de gauche et verts a voté contre ; ce que nous avons regretté.

Nous sommes très fiers et satisfaits que notre travail soit reconnu et approuvé, car c'est de cette façon que notre groupe souhaite participer aux travaux des commissions de Grand Paris Seine Ouest et pour chacun d'entre nous dans notre commune.

Nous approuvons et continuerons d'approuver toutes les idées et actions qui nous paraissent de bon sens pour la collectivité et faisons des propositions chaque fois que cela est nécessaire.

Dans cet esprit, je souhaite sincèrement pour tous les Chavillois une année 2011 encore plus belle.

Hubert Panissal

Chaville Démocrate

<http://www.chaville-democrate.fr>

CHAVILLE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2008, la municipalité analyse toutes ses actions en termes de développement durable. Penser globalement, agir localement prend tout son sens lorsque l'on examine le chemin parcouru et les projets communaux.

Dès 2009, un Conseil communal du développement durable a été créé. Instance de dialogue et de conseil, il a déjà rendu des avis utiles, notamment sur le projet de Charte de développement durable de la ZAC Centre-Ville. L'année 2011 sera bien remplie pour lui puisque la Mairie saisira ce Conseil sur le projet d'Agenda 21 de la Communauté d'agglomération et son volet communal ainsi que sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme.

En matière d'environnement également, les rénovations des différents groupes scolaires répondront aux normes environnementales européennes et le nouveau groupe scolaire Paul Bert, construit dans le sens de favoriser les économies d'énergie et donc de limiter les émissions des gaz à effet de serre, est candidat au label de Haute Qualité Environnementale.

Quant aux immeubles de la nouvelle ZAC Centre-Ville, le cahier des charges transmis aux candidats, dont les propositions seront évaluées par un jury en février, contient l'obligation de répondre aux normes « Bâtiment Basse Consommation » 2012, anticipant ainsi sur le calendrier légal. Le non respect de cette obligation conduirait à des amendes d'un montant très élevé, fixé par la ville.

La Nature n'est pas oubliée. La forêt toute proche fait l'objet de nos préoccupations constantes, dans le souci de préserver un cadre de vie privilégié aux Chavillois ; la biodiversité est maintenue et renforcée ; la trame verte et bleue définie par le Grenelle de l'environnement est prise en compte, notamment avec, inscrite dans le futur PLU, la pose de clôtures perméables afin que la petite faune (hérissons, rongeurs, insectes rampants...) puisse circuler et passer d'un massif forestier à l'autre. Citons encore l'animation renouvelée de la semaine du développement durable, début avril, avec en ouverture un marché « bio » les 26 et 27 mars, le Forum de l'éco-Habitat le 2 avril, et pour fin 2011 l'installation expérimentale du système Autolib.

Mais le Développement durable n'a pas seulement un caractère environnemental, et les aspects économiques et sociaux sont bien présents dans les orientations et les actions de la Ville. Ainsi, le commerce et l'artisanat sont relancés ; une analyse des besoins sociaux, projection pour les années futures, a été effectuée et la solidarité intergénérationnelle se concrétise un peu plus chaque jour.

Nous pouvons affirmer que Chaville, avec ses moyens, à son niveau, cherche à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est tout le sens du développement durable.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville

et les membres du groupe UPC au Conseil municipal

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 87
FÉVRIER 2011

En février

- > **MARDI 1^{er} À 20 H 30**
Le Club du Cinéma: la Fabrique du cinéma consacrée à la comédie musicale → Atrium
- > **MERCREDI 2 À 20 H 45**
Théâtre: *Vers toi terre promise* → Atrium
- > **JEUDI 3 À 20 H 30**
Le Club du Cinéma: Grand écran. Projection de *Funny Girl* de William Wyler → Atrium
- > **VENDREDI 4 À 20 H 30**
Spectacle d'improvisation théâtrale avec le Be'Ding Be'Dingue → MJC de la Vallée
- > **SAMEDI 5**
La Science se livre: des molécules dans nos assiettes... → Atrium
- > **SAMEDI 5 À 20 H 30**
MJC Family Hearts Club Band: concert des ateliers musique → MJC de la Vallée
- > **DIMANCHE 6 À 14 H 30**
Loto de la Croix Bleue des Arméniens → Atrium
- > **DIMANCHE 6 À 15 H**
Jeune public: *La Reine des Couleurs* → Atrium
- > **LUNDI 7 À 19 H 30**
Conseil municipal → Hôtel de ville
- > **MARDI 8 À 15 H**
Forum des savoirs: "De Versailles à Manhattan, une histoire de l'architecture" → Atrium
- > **MARDI 8 À 20 H**
Café des associations → Cafétéria de l'Atrium
- > **MERCREDI 9 À PARTIR DE 16 H 45**
Vernissage de l'exposition "Lez'arts animés" → Atrium
- > **JEUDI 10 À 18 H 30**
Forum des savoirs: "L'esprit des Lumières a-t-il encore un avenir?" → Atrium
- > **JEUDI 10 À 19 H**
Réunion publique sur le Projet d'aménagement et de développement durable → Hôtel de ville
- > **JEUDI 10 À 20 H 45**
Humour: *Les nouvelles brèves de comptoir* → Atrium
- > **VENDREDI 11 À 20 H 30**
Soirée soupe → MJC de la Vallée
- > **SAMEDI 12 À 14 H 15**
Tournoi de bridge de l'AJEC → Salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol)
- > **DIMANCHE 13 DE 9 H À 17 H**
Tournoi départemental de badminton → Complexe sportif Marcel Bec à Meudon
- > **SAMEDI 19 À 14 H 30**
Atelier du club local des Jardiniers de France → Salle Huguette Fradet
- > **DIMANCHE 20 DE 9 H À 12 H 30**
La bibliothèque au marché → Marché de Chaville

Le Club du Cinéma à l'Atrium

LA COMÉDIE MUSICALE



"FUNNY GIRL"
DE WILLIAM WILLER



La Science se livre



La Chimie

du laboratoire au quotidien
Dans les bibliothèques des Hauts-de-Seine

Conférences / ateliers / débats
19 janvier > 5 février 2011



Renseignements
01 47 29 34 26 / www.vallee-culture.fr

La Science se livre est organisée par le Conseil général des Hauts-de-Seine



LE BÉNÉVOLAT AUJOURD'HUI

MARDI 8 FÉVRIER 2011,
À 20H, À LA CAFÉTERIA DE L'ATRIUM.

Comment attirer et recruter des bénévoles ?